

DE BETTIGNIES Tiphaine
2019-2021

Écrit de fin de formation

Les pratiques professionnelles de CCF
inhérentes à l'accompagnement des jeunes
déficient·e·s intellectuel·le·s sur les questions
relatives à la vie intime, affective et sexuelle

Formation au Conseil Conjugal et Familial
Planning familial de l'Isère

Remerciements

Je tiens à adresser mes sincères remerciements :

à ma guidante pour son soutien, aux conseillères conjugales et familiales et à l'éducatrice interviewées pour leurs partages d'expériences et nos précieux échanges, qui ont nourri mes réflexions, aux formatrices pour leur accompagnement et encouragement dans ce contexte sanitaire si particulier, à mes cohabitant·e·s pour leur soutien au quotidien, à mes proches s'intéressant de près ou de loin aux questions qui m'animent, à Florian et Lydiane pour leur précieuse aide à la retranscription.

Préambule

Dans le souhait de privilégier une écriture non sexiste, nous n'appliquerons pas ici la règle de grammaire française, qui s'est imposée au XVIII^e siècle, dictant l'usage du genre masculin par défaut : « le masculin l'emporte sur le féminin ». En effet, elle encourage une vision biaisée de la société, où les hommes compteraient davantage que les femmes. Considérant que la langue façonne notre manière de concevoir le réel, l'enjeu est important.

Lorsqu'on envisage une écriture qui ne considérerait pas comme évidente la binarité de genre, le fait de croire que le monde se divise en deux catégories : les pronoms « elles » et « ils », les mots « femmes » et « hommes », « filles » et « garçons » deviennent problématiques. Certaines personnes intersexes, trans, queer, notamment, ne se reconnaissent pas dans ce vocabulaire construit par une société qui les exclue du langage comme de tout un ensemble d'espaces et de droits. Cependant, cette binarité socialement construite impacte les identités des personnes et explique qu'elles soient très majoritairement figées dans un genre. En effet, la plupart des personnes s'identifient comme femmes « cis » ou hommes « cis » (qui se reconnaissent dans le genre qui leur a été assigné à la naissance). Considérant que les individus socialement désignés comme femmes subissent des oppressions spécifiques en tant que femmes, nous continuerons d'utiliser ces deux catégories : « hommes » et « femmes », qui renvoient respectivement à des privilèges ou des oppressions de genre spécifiques. Nous utiliserons ici le point médian (professionnel·le), des pronoms inclusifs tels que « iels » (pour ils/elles), « ceux », ou encore des substantifs non genrés dits « épiciens » (une personne). Nous tenterons d'appliquer la règle de proximité pour accorder les verbes. En effet, dans le cas où la phrase contiendrait plusieurs sujets, le verbe sera accordé en genre avec le sujet le plus proche.

Nous définissons ici « le genre » comme étant « le système de division hiérarchique de l'humanité en deux moitiés inégales » (Cf. C. Delphy in *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, (1978), (1998), 2002, pp. 57-73). Plus précisément, le genre est une construction sociale des rôles féminins et masculins et des rapports entre les femmes et les hommes. Ce système d'organisation sociale binaire divise la société en deux catégories : femme / homme en les faisant passer pour naturelles, et opère une catégorisation hiérarchisante : homme / femme, masculin / féminin. Le genre est assigné à la naissance au regard des organes génitaux visibles, en d'autres termes, on utilise le sexe comme marqueur de division. Biologiquement, cette binarité est discutable, puisque des personnes possèdent des caractéristiques sexuelles secondaires de l'autre sexe ou un taux hormonal en dehors des normes établies (intersexuation). Le système de genre est l'ensemble des pratiques, représentations, normes, qui sont à la fois effets et fabriques de cette catégorisation élaborée sur la base de la différence sexuelle, et qui impactent les relations entre les personnes. Ce système définit des rapports sociaux de sexe inégaux qui construisent, organisent la domination des hommes cis sur les femmes cis et les personnes trans. Le genre cloisonne, détermine, borne le champ des possibles des individus. La socialisation différenciée selon le sexe contrarie le développement d'habiletés socio-affectives, cognitives, langagières, relationnelles, etc. (V. Rouyer, 2010).

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre I : L'évolution de la prise en compte de la vie intime, affective et sexuelle en institution en France.....	5
I/ Les avancées législatives.....	5
II/ De la théorie à la pratique : dans quelle mesure cet accompagnement est-il réalisé en institution ?.....	10
Chapitre II : Méthodologie.....	12
I/ Le sujet de recherche.....	12
II/ L'enquête auprès de deux CPEF.....	16
A.Les objectifs de la recherche.....	16
B.Les choix méthodologiques.....	16
III/ Les résultats.....	17
A.Retour sur l'animation observée.....	18
B.Le travail / la posture des CCF.....	21
C.Le travail avec les partenaires : les freins et facilitations.....	33
D.L'implication des CCF sur des projets à moyen et long terme.....	36
IV/ Regard réflexif sur la posture et les activités de CCF.....	39
Conclusion.....	45
Bibliographie.....	47
Annexes.....	49
Résumé.....	71

« C'est une rencontre et une forme d'accordage à trouver, pour être au plus près des jeunes et de leurs préoccupations, pour les accompagner, pas à pas, en fonction de leur niveau de compréhension et de leur avancée sur ces questions ».

Une conseillère du Planning Familial 38

Introduction

Cet écrit de fin de formation au conseil conjugal et familial met en corrélation un travail personnel d'enquête de terrain et des connaissances issues de travaux de recherche et de textes officiels (circulaires ministérielles, texte de lois, etc.).

Ce travail de réflexion s'articule autour de la problématique suivante : Observe-t-on des spécificités dans les animations vie affective, relationnelle et sexuelle menées auprès de jeunes déficient·e·s accueilli·e·s en institution (par rapport à celles menées en milieu scolaire dit « ordinaire ») ?

Dans le but d'accéder aux pratiques de terrain de conseillères conjugales et familiales (CCF), je me suis rapprochée de deux Centres de planification du Mouvement français pour le planning familial menant des animations collectives auprès de jeunes présentant une déficience intellectuelle (légère à moyenne). Le retour d'expériences d'une éducatrice travaillant depuis plus de vingt ans en instituts spécialisés auprès de jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s, tels que des établissements (IME ou foyers) gérés par l'AFIPH, Association Familiale de l'Isère pour les Personnes Handicapées, donne également accès à un regard sur ce qui peut se jouer à l'intérieur de l'institution. Ces témoignages ont permis de recueillir les pratiques, postures et représentations des professionnelles. Au départ, une expérience personnelle d'observation et de co-animation de séances collectives, menées par l'un des CPEF auprès de jeunes d'un IME, devait venir compléter cette matière. Malheureusement, le contexte sanitaire actuel et les périodes de confinement n'ont pas permis l'aboutissement de ce projet. Seule une séance a pu être observée.

Avant d'exposer les résultats de ce travail, nous nous attacherons à définir les termes de la problématique et replacerons le sujet de la recherche, l'éducation à la vie intime, affective et sexuelle en institution, dans son contexte législatif national.

L'OMS, dans son rapport sur la santé dans le monde, rendu public en 2001, se base sur la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10) pour définir le « retard mental ». Classé dans les troubles mentaux, le « retard mental », aussi appelé « déficience intellectuelle », est défini de la façon suivante par l'édition 2020 du CIM-10 : « un arrêt ou un développement incomplet du fonctionnement mental, caractérisé essentiellement par une altération, durant la période du développement, des facultés qui déterminent le niveau global d'intelligence, c'est-à-dire des fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des capacités

sociales. Le retard mental peut accompagner un autre trouble mental ou physique ou survenir isolément. Les degrés de retard mental sont habituellement déterminés par des tests d'intelligence normalisés. Ces derniers peuvent s'accompagner d'échelles évaluant l'adaptation sociale à un milieu donné. Ces mesures fournissent une estimation approximative du degré de retard mental. Le diagnostic dépendra également de l'évaluation globale des fonctions intellectuelles par un médecin compétent. Les capacités intellectuelles et l'adaptation sociale peuvent changer et être améliorées par une formation et une rééducation appropriées [...] ». D'après le psychologue Denis VAGINAY, un·e déficient·e intellectuel·le « présente des difficultés d'apprentissage en lien avec des capacités intellectuelles réduites (le quotient intellectuel (QI) donne une idée de cette réduction), ce qui lui pose problème pour accéder à une autonomie suffisante dans une société donnée. » (Vaginay, 2005).

Le CIM-10 distingue plusieurs degrés de retard mental : léger (QI de 50 à 69, ce qui correspond chez les adultes à un âge mental de 9 à moins de 12 ans), moyen (QI de 35 à 49, chez les adultes, âge mental de 6 à moins de 9 ans), grave (QI de 20 à 34, chez les adultes, âge mental de 3 à moins de 6 ans) et profond (QI inférieur à 20, chez les adultes, âge mental en dessous de 3 ans). « Les chiffres de prévalence varient beaucoup en fonction des critères et méthodes utilisés ainsi que de la tranche d'âge des échantillons [...]. Dans la plupart des cas, le handicap est permanent. » (OMS, 2001). Toujours d'après cette classification, une déficience légère aboutit généralement à des difficultés scolaires. Beaucoup d'adultes seront capables de travailler et de maintenir de bonnes relations sociales. Une déficience moyenne risque d'engendrer d'importants retards de développement dans l'enfance, mais beaucoup peuvent acquérir des aptitudes scolaires, un certain degré d'indépendance et les capacités suffisantes pour communiquer. Une déficience grave nécessite quant à elle un besoin prolongé de soutien. Une déficience profonde aboutit à une limitation très marquée des capacités de prendre soin de soi-même, de contrôler ses besoins naturels, de communiquer et de se déplacer.

La déficience intellectuelle est considérée comme une forme de handicap mental, à ne pas confondre avec la maladie mentale. Cette dernière relève du handicap psychique, qui concerne les personnes ayant une maladie psychiatrique, pouvant notamment provoquer une perte d'autonomie et/ou du niveau intellectuel. Toujours selon le CIM-10, les symptômes des troubles mentaux et du comportement varient, mais « consistent généralement en un certain dysfonctionnement des pensées, des émotions, du comportement et/ou des relations avec les autres ». D'après le rapport de l'OMS, les recherches scientifiques permettent de penser que les troubles mentaux et du comportement pourraient être dus

à la fois aux effets de la génétique et de l'environnement, c'est à dire, à l'interaction de facteurs biologiques avec des facteurs psychologiques et sociaux. Il précise que « Les troubles mentaux et du comportement sont dus essentiellement à l'interaction de multiples gènes à risque avec des facteurs environnementaux [...]. Parmi ces facteurs, on peut citer l'exposition à des substances psychoactives au stade fœtal, la malnutrition, l'infection, un environnement familial perturbé, de mauvais traitements, l'isolement et un traumatisme » (OMS, 2001).

La majorité des enfants présentant un retard mental ont de la difficulté à suivre un cursus scolaire standard. Ils ont besoin d'une aide supplémentaire et certain·e·s peuvent fréquenter « des établissements spéciaux où l'accent est mis sur les activités journalières (par exemple comment s'alimenter ou s'habiller), sur la sociabilisation et sur les notions de chiffres et de lettres. Les techniques de modification du comportement jouent un rôle important en permettant d'acquérir un grand nombre de ces compétences ainsi qu'en favorisant les comportements souhaitables et en limitant les autres ». (OMS, 2001). Parmi les établissements spécialisés, nous trouvons les Instituts Médico-Educatifs (IME). Ils ont notamment pour mission d'accueillir des enfants et adolescent·e·s handicapé·e·s présentant une déficience intellectuelle, quel que soit le degré de leur déficience. L'objectif des IME est de dispenser une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte les aspects psychologiques, psychopathologiques et recourant à des techniques de rééducation. Par ailleurs, les IME sont spécialisés selon le degré et le type de handicap pris en charge. En effet, la déficience intellectuelle peut s'accompagner de différents troubles, tels que des troubles de la personnalité, des troubles moteurs et sensoriels, d'un trouble du spectre de l'autisme, des troubles graves de la communication, des troubles du comportement, etc.

Quant aux ITEP, Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique, ils accueillent généralement des jeunes présentant des difficultés psychologiques s'exprimant notamment par des troubles du comportement et pouvant entraîner un retard mental.

En plus d'être des lieux de scolarité, les IME et ITEP sont des lieux de vie pour les jeunes qui sont internes.

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle est, pour le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh), « une manière d'aborder l'enseignement de la sexualité et des relations interpersonnelles qui soit : fondée sur l'égalité des sexes et des sexualités, adaptée à l'âge, basée sur des informations scientifiques, sans jugement de valeur. » Toujours selon le HCE, cette éducation « vise à partir de la parole des jeunes, à les doter des connaissances, compétences et

savoirs-être dont ils et elles ont besoin pour une vie sexuelle et affective épanouie. Cette éducation s'inscrit dans une conception holistique de la santé et est un outil indispensable pour atteindre l'égalité femmes-hommes.»¹ Le HCE rappelle que « La sexualité et les relations intimes et affectives forment une découverte et un apprentissage qui, à tous les âges de la vie, mais plus particulièrement chez les jeunes, soulèvent de nombreuses questions et besoins. Compte-tenu des enjeux posés en matière de citoyenneté, d'égalité femmes-hommes et de santé, il est de la responsabilité des pouvoirs publics de répondre à *tou.te.s les jeunes*² par des informations objectives, sans jugement ni stéréotype, et, lorsqu'elles ou ils en expriment le besoin, de leur apporter l'accompagnement nécessaire ».

Pour reprendre la définition du sociologue Michel BOZON, « la sexualité renvoie à des configurations sociales, dont les composantes et les limites font question [...]. Ces configurations, que nous dénommons orientations intimes, ne désignent pas des types psychologiques, mais des logiques sociales d'interprétation et de construction de la sexualité, c'est-à-dire des manières de la définir et d'en user, qui s'expriment aussi bien en des représentations et des normes culturelles qu'en des modes d'interaction entre partenaires ou des affects liés à la sexualité »³. Pour Stevi JACKSON, chercheuse dans le champs de la sexualité et en études de genre, la sexualité désigne « tous les aspects ayant une signification érotique dans la vie sociale, tels que les désirs, les pratiques, les relations et les identités »⁴.

1 HCE - Rapport relatif à l'éducation à la sexualité - 13 juin 2016, https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport_sur_l_education_a_la_sexualite_synthese_et_fiches_pratiques-2.pdf

2 C'est nous qui soulignons.

3 BOZON Michel, « Les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 41-42, 2001, pp. 5-9.

4 JACKSON Stevi, traduit de l'anglais par Christine DELPHY, « Genre, sexualité et hétérosexualité : la complexité (et les limites) de l'hétéronormativité », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 34, n°2, 2015, pp. 64-81.

Chapitre I : L'évolution de la prise en compte de la vie intime, affective et sexuelle en institution en France

I/ Les avancées législatives

La circulaire DAS/TS1 n° 96-743 de 1996 relative à la « prévention de l'infection au VIH dans les établissements et services accueillant des personnes handicapées mentales » rend compte pour la première fois de la question de la sexualité des personnes handicapées dans les institutions, même si elle est reconnue dans un contexte de prévention sanitaire.

La sociologue Lucie NAYAK fait le constat que la réflexion sur la santé sexuelle s'est depuis progressivement diffusée dans le secteur de l'éducation spécialisée au point d'y être aujourd'hui largement répandue⁵. La législation française relative au handicap semble même être imprégnée de l'idée selon laquelle la sexualité serait un droit. En effet, la loi française s'est dotée d'un « droit à l'intimité ». La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale se donne pour objectif premier d' « affiner et promouvoir les droits des usagers ». Parmi ceux-ci, figure le « respect de la dignité, intégrité, vie privée, intimité, sécurité ». Le respect de la vie privée et de l'intimité devient donc un droit, également rappelé à l'article 12 de la charte des droits et libertés de la personne accueillie, mentionnée à l'article L.311-4 du Code de l'action sociale et des familles : « Hors la nécessité exclusive et objective de la réalisation de la prise en charge ou de l'accompagnement, le droit à l'intimité doit être préservé ». Notons néanmoins que la souplesse de cette formulation laisse une large part à l'interprétation individuelle des professionnel·le·s. La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances poursuit la prise en compte de ce « droit à l'intimité » dans le cadre de son objectif d'encouragement de l'autonomie de la personne handicapée, dans tous les domaines de sa vie. Enfin, en 2009, l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) publie un guide de « recommandations de bonnes pratiques professionnelles » consacré à la manière de « concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement »⁶. Celui-ci incite les professionnel·le·s à respecter le caractère privé de la chambre de chaque usager·e des structures d'hébergement. Lucie NAYAK souligne que « si ces dispositions légales ne font pas de la

5 NAYAK Lucie, *Sexualité et handicap mental. L'ère de la « santé sexuelle »*, Édition de l'INSHEA, 2017, p55.

6 Haute Autorité de Santé, https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835356/fr/concilier-vie-en-collectivite-et-personnalisation-de-l-accueil-et-de-l-accompagnement (mise à jour : mars 2018)

sexualité un droit, elles promeuvent activement le respect de la vie privée et de l'intimité des personnes considérées comme handicapées mentales et encouragent donc les institutions spécialisées à œuvrer dans ce sens. » (Nayak, 2017).

Dans les Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), la loi prévoit l'obligation de dispenser « une information et une éducation à la sexualité et à la contraception dans toute structure accueillant des personnes handicapées » (article L.6121-6 3° du Code de la santé publique en vigueur au 6 septembre 2003). Cette obligation était déjà mentionnée dans l'article 23 de la Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relatif à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception.

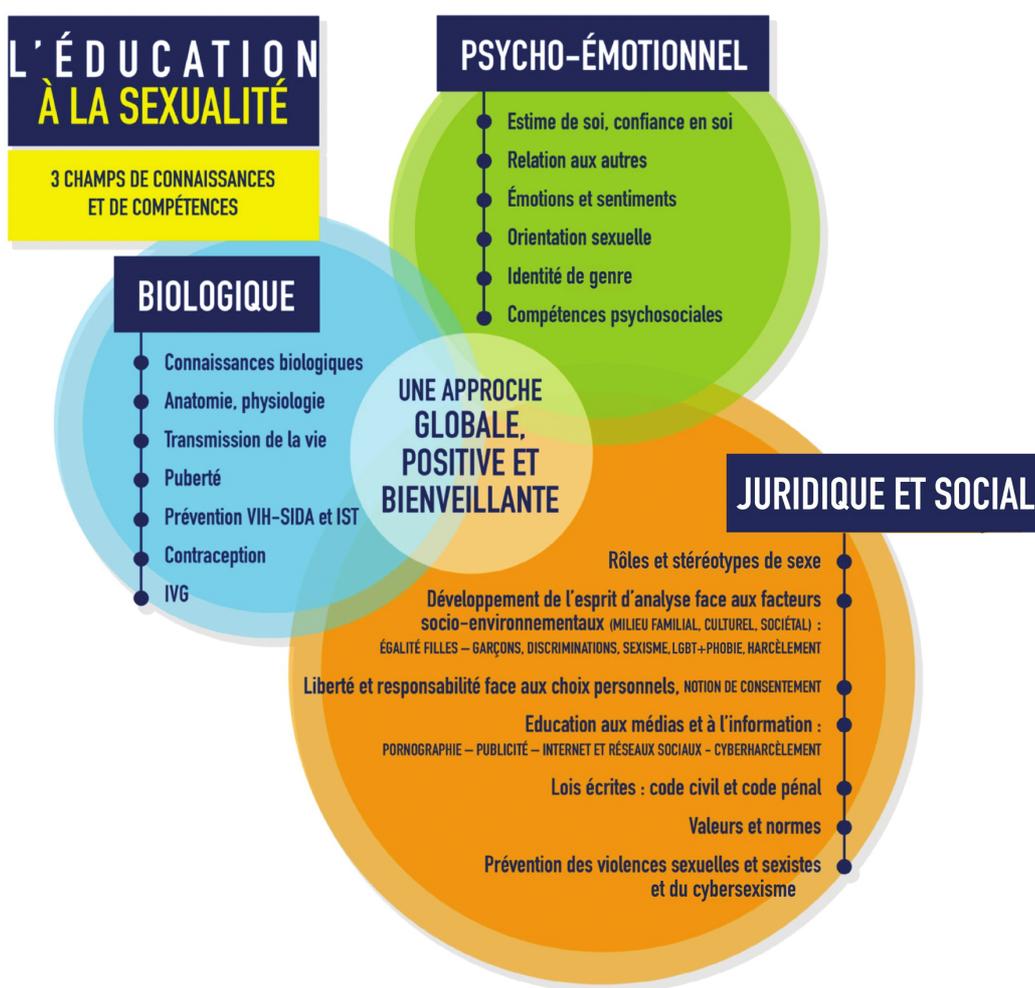
Quant à l'éducation à la sexualité, elle est inscrite dans le Code de l'éducation (articles L.121-1 et L.312-16) depuis la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001. L'article L.312-16 est ainsi libellé : « Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L.2212-4 du Code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à l'article 9 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la Santé peuvent également y être associés. » Ainsi, depuis 2001, les établissements scolaires ont donc l'obligation d'assurer trois séances minimum d'éducation sexuelle par an.

Les circulaires ministérielles édictent les principes de l'éducation à la sexualité et élaborent ses règles de mise en pratique en milieu scolaire. Dans la circulaire du 17 février 2003, notons que l'éducation à la sexualité est considérée comme une « composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen »⁷ et qu'elle doit aider les élèves à adopter des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale. « Elle est une démarche éducative qui concerne à la fois : des questions de santé publique : grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, dont le VIH/sida ; la construction des relations entre les filles et les garçons et la promotion d'une culture de l'égalité ; des problématiques relatives aux violences sexuelles, à la pornographie ou encore à la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes », peut-on lire sur le site Internet du Ministère de l'Éducation nationale⁸. Ces circulaires énumèrent les objectifs de

7 Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, parue au BOEN n° 9 du 27 février 2003, p. 1 (consultée sur le site : <http://eduscol.education.fr>).

8 <https://eduscol.education.fr/2078/je-souhaite-comprendre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite> (mis à jour : mars 2021)

l'éducation sexuelle suivants : « L'estime de soi, le respect de l'autre, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi, la responsabilité individuelle et collective ». Elles insistent également sur le rôle des intervenant·e·s qui doivent être « attentifs à poser les limites nécessaires entre l'espace public et l'espace privé afin que le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun soit garanti ». Trois champs de connaissances et de compétences sont ainsi visés : les champs biologique, psycho-émotionnel, juridique et social (cf. schéma ci-dessous, disponible sur le site <https://eduscol.education.fr>).



Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), dans son « Rapport relatif à l'éducation à la sexualité » publié le 13 juin 2016, fait également part des enjeux d'égalité : « accès à l'IVG et à la contraception, prévention des grossesses à l'adolescence, prise en compte du désir et du plaisir des jeunes femmes, stigmatisation de la « réputation », inégalités et violences sexistes au sein d'un groupe ou au sein du couple, question du consentement, instrumentalisation des codes culturels et religieux justifiant l'inégalité filles-garçons, invisibilisation et intolérance vis-à-vis de l'homosexualité et notamment du lesbianisme »⁹.

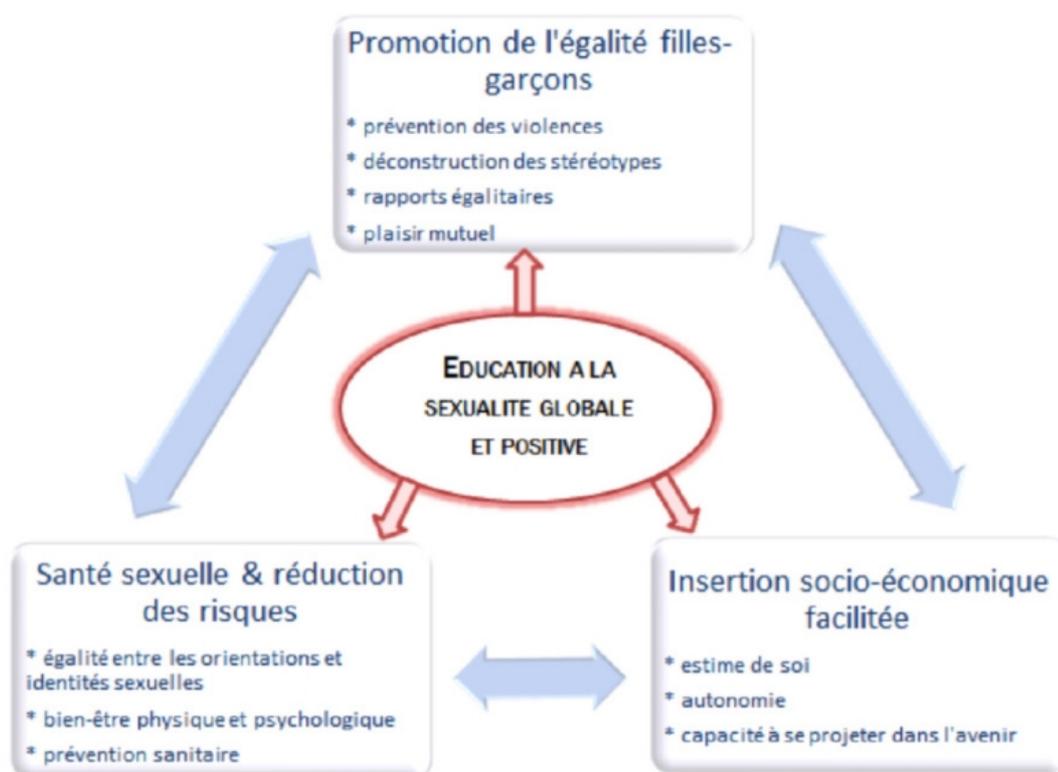


Schéma réalisé par le HCE. Tous droits réservés.

Au regard de ses 25 années d'expérience, l'éducatrice interviewée note une évolution dans la prise en compte de la vie affective et sexuelle des jeunes déficient·e·s par l'institution. Elle rapporte : « Au début, quand je suis arrivée à 20 ans on n'en parlait pas de façon officielle, mais seulement pour blaguer entre nous et avec les jeunes, toujours sous couvert d'humour avec des plaisanteries un peu grivoises ». Elle note également que la sexualité des jeunes en situation de handicap mental était considérée soit comme inexistante soit comme déviante : « Soit le jeune était perçu comme très

9 HCE - Rapport relatif à l'éducation à la sexualité - 13 juin 2016, https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport_sur_l_education_a_la_sexualite_synthese_et_fiches_pratiques-2.pdf

pur et non pris dans des questions affective et sexuelle, soit il était vu comme très pulsionnel, passant sa vie à se masturber, et c'était alors la seule chose qui était identifiée ». Tout le reste entre ces deux extrêmes « l'ange ou la bête » semblait impensé car impensable. Selon la métaphore d'Alain Giami, chercheur en sciences sociales, « la personne déficiente intellectuelle est considérée soit comme un ange, tout à fait asexué¹⁰, soit comme un animal sauvage, livré à ses instincts et constituant un danger potentiel. La représentation angélique entraîne un comportement de déni, derrière lequel se cache la peur de la fécondité »¹¹. « J'ai souvenirs des cahiers de liaisons entre nous (professionnel·le·s), où l'on pouvait lire : « Je l'ai surpris en train de faire la chose » (masturbations, actes sexuel) » relate l'éducatrice en évoquant le tabou. « Il y a forcément eu des dérives » ajoute t-elle. En effet, étant donné cette omerta, les manifestations affectives et les comportements sexuels n'étaient pas permis, se pose alors la problématique du consentement en cas d'interdit bravé. L'éducatrice évoque également la difficulté voir l'impossibilité d'évoquer ce sujet avec les parents. Un constat partagé par les conseillères conjugales et familiales rencontrées.

Par la suite, le personnel éducatif a eu accès à des formations. Désormais, la vie affective, relationnelle et sexuelle des jeunes déficient·e·s « est quelque-chose qui non seulement se parle, se pense, mais qui est mis en place dans les projets individuels (des éducateur·rice·s), et qui plus est, est raccord avec ce que la loi attend de nous » observe l'éducatrice spécialisée. Cette avancée législative a permis de libérer la parole sur le droit à l'intimité et de légitimer les actions de sensibilisation impulsées par des éducateur·rice·s. Celles et ceux qui mettaient déjà des choses en place se sentent alors beaucoup plus légitimes aujourd'hui souligne la professionnelle : « Il y a vingt ans les éducateurs auraient été taxés de pervers, déconnants, utopistes... Maintenant on peut mettre en place des groupes de paroles, parler véritablement de sexualité, libérer les paroles. » Dans certaines structures, des professionnel·le·s organisent des groupes de parole non mixte environ une fois par mois, et régulièrement en partenariat avec le Planning Familial. Cependant, elle fait le constat que malgré la reconnaissance des besoins, « Ce n'est pas tout rose et ce n'est pas si facile que ça. C'est pas parce que ça fait joli sur le papier que c'est simple à faire ».

10 Ceci est à distinguer de l'asexualité, désignant l'orientation sexuelle d'une personne asexuelle qui ne ressent pas (ou peu) d'attirance sexuelle pour qui que ce soit (définition de l'Association pour la Visibilité Asexuelle).

11 LANDEMAINE Catherine., « Les formes sociales et symboliques d'un amour singulier », *Le sociographe*, 2014/3 n°47, pp.11-20

II/ De la théorie à la pratique : dans quelle mesure cet accompagnement est-il réalisé en institution ?

Qu'en est-il de l'application concrète du respect de l'intimité et de l'éducation sexuelle en institut spécialisé ? En institution, le droit à l'intimité n'est pas réellement respecté. En effet, les jeunes sont très souvent en chambre collective, l'entrée dans la sexualité se fait souvent sous le regard des autres et peut être sujet à l'agressivité d'autrui. « Il est compliqué de vivre son développement sexuel dans l'intimité et la sécurité » rapporte une conseillère interviewée. Les moyens sont rarement mis pour faire cohabiter vie en collectivité et droit au respect de l'intimité, en prévoyant des espaces adaptés par exemple. Du côté des professionnel·le·s, il y a une prise de conscience de la nécessité de créer cet espace d'intimité, mais cela reste difficile à mettre en place. Dans certains IME, les tentatives de tendre vers des chambres individuelles ou de deux personnes maximum, se heurtent notamment à des moyens financiers limités.

Quant aux conseillères, elles interviennent pour aider les jeunes à grandir, s'émanciper et s'autonomiser dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle. Inévitablement ce travail vient bousculer, vient se heurter à un règlement intérieur qui contraint cette émancipation, à des locaux qui ne permettent pas le respect de l'intimité : chambres collectives, portes sans verrou, etc. Pour les jeunes ce double discours amène de la contradiction, de l'incompréhension, des frustrations. Il est alors important que les adolescent·e·s puissent en parler.

Pour l'éducatrice qui témoigne, les professionnel·le·s aussi sont très souvent confronté·e·s à un double langage de la part de leur direction. Certaines paient aux professionnel·le·s volontaires des formations sur la vie affective et sexuelle, donnent leur accord pour mettre en place des groupes de parole avec les jeunes, afin d'inscrire cette thématique dans le projet de la structure et d'être raccord avec la loi. Cependant, cela s'arrête souvent là. L'éducatrice fait le constat de la difficulté d'aller plus loin dans la pratique : « On nous fait bien sentir qu'à la base ce sont de grosses associations créées par les parents d'enfants handicapés, et qu'il faut éviter toutes formes de vagues sur ce sujet épineux ». En effet, la plupart des établissements spécialisés sont gérés par des institutions fondées par des associations de parents d'enfants en situation de handicap. Elle observe qu'il est souvent difficile pour un parent d'enfant handicapé de voir son/sa jeune grandir, et note que de nombreux parents acceptent mal la mixité des établissements : « Les parents n'en sont pas au niveau législatif. Eux sont pris aux tripes ». L'éducatrice relate avoir connu une seule mère, qui au moment de l'adolescence de ses deux garçons autistes, avait mis beaucoup de choses en place chez elle, comme un coin calme prévu et pensé pour eux. Pensant que cela pouvait être inspirant et réalisable en IME,

elle en avait parlé en équipe : « Ça n'a pas dépassé le stade d'un projet entre éduc. Inimaginable pour la hiérarchie, au niveau de la direction ça n'est jamais passé ».

Par ailleurs, selon l'adhésion de la direction au projet, la priorité qui est donnée à la thématique ou non, l'investissement des professionnel·le·s ne sera pas le même. Une conseillère relate que lorsqu'une responsable très motrice, qui impulsait une dynamique d'équipe autour du sujet, a quitté son poste, il a été difficile de pérenniser le lien et le travail qui était fait avec la structure auparavant. Selon une autre conseillère, la crainte d'être jugée, l'hésitation à dévoiler son fonctionnement interne, le fait que les CCF puissent lui reprocher certaines choses (discours, pratiques, absence d'aménagement, etc.) peut aussi freiner l'implication de la direction. Malgré les directives nationales qui somment les institutions de mettre en place des séances d'éducation et de prévention au sein de leurs structures, le travail ne sera pas le même s'il est fait par conviction ou par obligation légale. Du côté du Planning Familial, les contraintes en terme de temps, les freins humains et financiers vont également limiter le bon déroulement des projets. Finalement, cette avancée législative est à nuancer car elle reste partielle.

Par ailleurs, en institutions, les professionnel·le·s peuvent être confronté·e·s à la question de l'assistance sexuelle, et à l'accompagnement à la parentalité des personnes en situations de handicap. Cependant, en France, les professionnelles sont face à deux impasses : l'illégalité ou l'absence de structure et moyen adaptés.

Chapitre II : Méthodologie

I/ Le sujet de recherche

En tant que future conseillère conjugale et familiale, ce travail de recherche a pour objectif d'approfondir une réflexion autour des pratiques professionnelles inhérentes à l'accompagnement des jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s sur les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle. Si j'ai fait le choix de ce sujet c'est parce que j'ai conçu et animé des interventions vie affective et sexuelle en 2017, pendant une semaine, auprès de jeunes âgé·e·s de 11 à 18 ans, accueilli·e·s en IME et en ITEP. Trois ans auparavant, j'avais accompagné un collègue dans un autre IME, sur cinq jours d'animation. Pendant ces deux expériences, différents éléments m'ont posé question, notamment autour du contenu et de la forme des animations, de la posture et des pratiques professionnelles.

Sur la semaine en 2017, 25 groupes avaient été reçus sur des créneaux de 45 minutes (parfois moins). Ils étaient généralement composés en fonction de la maturité des jeunes et de leur lien d'affinité. Les groupes étaient mixtes ou non-mixtes. Ils étaient majoritairement composés de 4 à 6 jeunes, mais leur taille pouvait varier de 2 à 9 jeunes, accompagné·e·s par un·e, deux ou trois éducateur·rice·s. Certaines personnes étaient reçu·e·s en individuel avec ou sans la présence d'un professionnel·le de la structure. Une courte préparation et un lien étroit avec l'infirmière, présente sur les animations, permettaient d'adapter le contenu des séances à chacun des groupes. Je tenais également des permanences de 30 minutes le midi, les jeunes qui le souhaitaient pouvaient revenir me voir sur ce temps. Les thématiques convenues avec l'infirmière étaient les suivantes : la puberté, le corps sexué, le consentement. Le premier créneau du lundi matin était réservé aux professionnel·le·s de l'institution pour présenter les différentes thématiques et les supports, qui pouvaient s'adapter selon les besoins et le niveau de maturité des adolescent·e·s, pressentis par les éducateur·rice·s référent·e·s. Ces interventions n'étaient pas conçues à partir des thématiques qu'amenait les jeunes en direct. Trois îlots avaient été pensés. En introduction un court film d'animation : « C'est quoi la puberté ? », exposant les changements corporels de manière simple et ludique. Un second espace autour du corps sexué présentait des dessins du corps (non morcelé) et notamment des illustrations des organes sexuels, allant de dessins enfantins, très simplifiés à d'autres plus complets. Enfin, était prévu un espace plus « cosy » de discussion autour de la notion

de consentement. En 45 minutes il était rare que le groupe aborde les trois thématiques. Les groupes se succédaient, j'avais un battement de 5-10 minutes entre chaque animation.

Ces interventions ont été riches d'enseignements. Pendant cette semaine, j'ai notamment fait le constat de l'effet sur les jeunes de l'adhésion ou non de leur éducateur·rice·s référent·e·s au projet, qui était ici, principalement porté par l'infirmière. Elle me confiait qu'on lui renvoyait très souvent les questions autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle, mais qu'elle se sentait isolée et pas suffisamment formée.

D'autre part, j'ai pu constater l'importance de ne pas négliger le choix des mots et des illustrations. Je me souviens de l'impact sur le public du support de communication, dont je ne m'étais pas occupée. « Sex'Breizh » pouvait on lire sur l'affiche où était dessinée deux personnages en habit traditionnel breton, un garçon et une fille jouant à cache-cache derrière des menhirs érigés (l'humour breton parfois douteux, hétéro-normé et doté d'un symbole phallique qui plus est). En effet, certains supports d'animation, réadaptés pour cette intervention, étaient issus d'une exposition grand public intitulée « Sex'Breizh », et ni moi ni l'association n'avions pensé à réadapter le visuel avant de l'envoyer à l'IME-ITEP. Affiché dans l'établissement en amont de l'animation, ce support avait généré de l'agitation et de l'angoisses chez le public accueilli. « Sexe » est un terme très direct, et réducteur pour parler de puberté, de vie affective, relationnelle et sexuelle. J'appris par l'infirmière que cela avait alimenté des a priori négatifs chez quelques professionnel·le·s, et certain·e·s jeunes pensaient qu'ils seraient confronté·e·s à des supports pornographiques. Le premier midi, deux jeunes nous ont interpellé, l'infirmière et moi, avec ces mots : « Hé y'a les madames sextoys ! ». Pour « rattraper un peu le tir », et rassurer les jeunes, à chaque début de séance je présentais les différents temps prévus, les objectifs et précisais qu'on ne verrait pas de vrais corps dénudés, qu'il n'y aurait pas de contenu pornographique. Je me souviens également d'une jeune avec qui j'avais utilisé une phrase « imagée » pour parler des organes sexuels, telle que : « le clitoris et le pénis sont en quelque sorte de la même famille, ils se ressemblent ». Celle-ci avait pris la phrase au premier degré s'imaginant des liens de parenté entre eux, son éducateur avait alors réadapté mes paroles.

Par ailleurs, j'ai relevé la nécessité d'attention et d'adaptation permanente au groupe et à chacune des personnes qui le compose. Avant chaque nouveau groupe, je discutais avec l'infirmière des jeunes qui allaient arriver - venaient-ils de l'IME ou de l'ITEP ? Quel était leur niveau de maturité ? Y-avaient-ils des besoins connus ou des précautions particulières à prendre ? - pour adapter et convenir ensemble des supports que nous allions utiliser, cela afin de tenter d'apporter des

informations « au plus juste » en fonction de leur maturité, leurs connaissances, leur histoire, leurs besoins. Tout au long de l'animation, j'accordais donc une attention particulière à tenter d'ajuster ma séance au niveau de compréhension des jeunes et à leurs réactions : ralentir la vitesse de lecture de la vidéo, utiliser un vocabulaire simplifié et des supports adaptés, s'appuyer sur leurs connaissances et leurs questions.

Je me souviens d'un participant d'une douzaine d'année qui au départ ne souhaitait surtout pas venir à l'animation. D'après son éducatrice, du fait de l'effet de groupe et de sa curiosité, il décide finalement de venir (non sans angoisse). Au milieu de l'animation, je ne remarque pas que ce jeune commence à ne pas se sentir bien, je note seulement son silence et sa mise en retrait, je prends ça pour de la timidité et me repose sur son éducatrice présente à ses côtés tout du long. Je ne m'informe pas du ressenti des jeunes à ce moment-là, et ne rappelle pas la possibilité de sortir à tout moment avec un·e adulte si besoin. En fin de séance, le jeune sort dehors, derrière la salle d'animation, et lance une pierre en direction de la fenêtre qui casse. Tous les professionnel·le·s sont alors absent·e·s, parti·e·s gérer les départs en taxi des jeunes. Je sors, et l'adolescent, rejoint par deux camarades, courent vers moi une pierre à la main. Je parviens à apaiser les choses, rapidement rejoint par l'éducatrice et l'infirmière. Ressentant l'énerverment et la violence dans laquelle ils sont, je me dis que ce qu'ils viennent d'exprimer montre qu'il y a quelque chose qui les a heurté, leur a fait violence, qui est monté en eux et qui n'a pas pu s'exprimer pendant la séance. Après coup, j'apprends par l'infirmière, que ce jeune a vu très tôt des scènes de violences sexuelles, eu accès à du contenu pornographique très jeune et certainement subi des attouchements. L'animation est probablement venue faire effraction et remuer certaines choses. Je me suis alors dit que le fait de savoir cela en amont m'aurait peut-être aidé à être plus attentive aux signaux, au langage non verbal manifestés par ce jeune pendant l'animation.

Enfin, je notais la possibilité d'être décontenancée et déstabilisée par le manque de « filtre social »¹² de certain·e·s participant·e·s. Je me souviens de cette adolescente reçue en individuel à la demande de ses éducateur·rice·s pour l'aider à poser ses propres limites et accepter les limites posées par autrui. En fin de séance, la jeune femme fixait ma poitrine et tendit les mains prête à saisir mes seins en disant : « Je peux toucher ?! ». Cet événement arrivait juste après avoir discuté ensemble de la limite entre son corps et celui de l'autre, d'intimité et de consentement pendant trente minutes. Finalement, après la théorie, la confrontation à la pratique permet de rendre les choses plus concrètes !

Avec du recul, je constatais que la fréquence des animations et la taille du groupe, huit jeunes

12 Celui-ci étant déterminé par les normes en vigueur d'une société donnée.

présents, ne permettaient plus chez moi cette disponibilité, cette qualité d'attention, d'écoute nécessaire pour pouvoir réajuster les choses à tout moment. Aujourd'hui, je note notamment l'importance de s'arrêter régulièrement pendant la séance pour s'enquérir de comment les personnes se sentent, par exemple : « Comment ça va pour chacun d'entre vous ? », « Est-ce qu'aborder cette thématique c'est ok pour vous ? ». Commencer par une « météo des émotions » peut aider à savoir comment les jeunes se sentent en arrivant. D'autre part, être deux animateur·rice·s peut permettre d'être plus attentives à l'ensemble du groupe et de sortir avec un·e jeune si besoin. Autre chose que j'ai retenu de cette expérience est que l'animation n'était pas centrée sur l'écoute et l'expression des jeunes, elle s'était construite seulement autour des besoins des professionnelles (infirmière et éducateur·rice·s) et des besoins des adolescent·e·s pressentis par l'équipe, et non à partir des besoins et demandes formulées en direct par les jeunes, ce qui pose problème. Finalement, cette intervention servait davantage à apporter de l'information, à transmettre des connaissances qu'à favoriser le développement des compétences psychosociales chez les jeunes (excepté le temps d'animation-discussion autour de la notion de consentement). Par ailleurs, accorder du temps à poser le cadre avec les jeunes, construire les règles de fonctionnement ensemble, respecter le rythme de chacun·e, prendre le temps de créer la relation de confiance paraît incontournable pour accompagner les jeunes sereinement et de manière respectueuse.

II/ L'enquête auprès de deux CPEF

A. Les objectifs de la recherche

Ce travail de recherche concerne l'accompagnement des jeunes déficient·e·s sur les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle. Plus précisément, il s'agit d'observer, à travers les pratiques des CCF, si les interventions auprès des jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s (11-17 ans) accueilli·e·s en institution comportent des spécificités, soit, de montrer en quoi cet accompagnement est spécifique ou non.

En assistant aux ateliers puis en recueillant les témoignages des professionnelles, je souhaitais étudier les pratiques des conseillères conjugales et familiales animant les séances : identifier quelles sont leurs postures, leurs modes d'action, leurs objectifs, et quels sont les freins auxquels cet accompagnement se heurte ?

B. Les choix méthodologiques

Ce travail s'appuie sur une expérience personnelle, une observation participante d'une animation, complétées par l'interview de deux binômes de conseillères menant des interventions collectives et d'une éducatrice spécialisée, qui met en place des groupes de paroles en partenariat avec les CPEF de Voiron et Saint-Marcelin. Le premier entretien mené avec les conseillères du CPEF de Saint-Égrève était exploratoire, ce qui a permis d'affiner le guide d'entretien.

L'intention de départ était d'assister à une ou deux animations par Planning, assurées par les conseillères ensuite interviewées. Il me paraissait pertinent d'assister à deux interventions pour chacun des deux CPEF car le groupe de jeunes et les conditions dans lesquelles se trouvent les intervenantes diffèrent d'une séance à l'autre. L'observation est un moyen d'accéder aux pratiques, aux interactions, quant à l'entretien il donne accès au discours sur les pratiques¹³. Dans ce travail de recherche j'ai eu le souhait d'interviewer des professionnel·le·s d'un institut collaborant avec les CCF interrogées, ainsi que des jeunes reçu·e·s en animation. Recueillir la paroles des personnes concernées auraient été précieux, mais le contexte sanitaire avec ses restrictions a été un facteur

13 BEAUD Stéphane, WEBER Florence, Guide de l'entretien de terrain, Paris, La Découverte, 2003 (3e éd.).

limitant. J'ai donc revu mes ambitions à la baisse pour me concentrer sur le travail des conseillères.

Les adolescents participants à l'animation observée n'ont pas eu connaissance de la raison exacte de ma présence, je me suis présentée comme une stagiaire CCF afin de biaiser le moins possible les interactions. J'ai pris des notes à l'issue de l'animation en débriefant avec la conseillère, qui ont été complétées par les enregistrements audio des entretiens.

Dans l'objectif de recueillir des retours de terrain, la méthode des entretiens semi-directifs a été privilégiée. J'ai choisi une forme semi-directive afin d'axer l'entretien sur certains items sans trop contraindre la parole des personnes interviewées, et d'adapter les questions et relances à leurs discours. Cela permet également de révéler des éléments auxquels on ne pense pas. L'entretien devait notamment être un moyen d'approfondir ce qui aurait dû être observé pendant les séances, mais au vue du peu d'animations observées, il a essentiellement permis d'accéder aux expériences de terrains.

Les professionnelles ont notamment été invitées à s'exprimer sur le contenu et la forme des animations, la posture adoptée, les objectifs poursuivis, les façons dont les jeunes appréhendent les ateliers, les facteurs contraignant ou facilitant la mise en place et le déroulement des interventions, le lien avec les partenaires, l'évolution du travail mené en institution. L'entretien a permis d'identifier le sens que les professionnelles donnent à leurs pratiques, les événements auxquels elles sont confrontées, et d'avoir une vision plus générale des enjeux du travail effectué en institution.

Fautes d'observations et d'entretiens en nombre suffisant, il est impensable de faire des généralisations concernant les pratiques professionnelles. En effet, dans ces conditions, la montée en généralité est impossible au risque de travestir les pratiques des structures enquêtées.

III/ Les résultats

Ce travail d'analyse effectué autour des animations collectives a pu se faire notamment grâce aux retours d'expériences de quatre conseillères conjugales et familiales travaillant au Planning Familial de l'Isère depuis plusieurs années.

Dans le premier binôme de conseillères, l'une est CCF depuis 25 ans, l'autre depuis 10 ans. Elles travaillent avec trois IME. Dans le second binôme, l'une est CCF depuis 2011, l'autre depuis 2009. Elles travaillent avec deux IME.

A. Retour sur l'animation observée

L'animation à laquelle j'ai assisté est la première de trois séances prévues auprès de jeunes d'un IME. Pour cette observation participante, j'accompagne la conseillère qui anime seule. Les quatre adolescents reçus ont entre 12 ans et demi et 15 ans. Les objectifs ont été travaillés en amont avec les professionnel·le·s de la structure, notamment l'infirmière.

Les objectifs généraux des trois séances sont les suivants :

- offrir un espace de parole sur les questions liées au corps et à la vie affective et sexuelle ;
- travailler sur les changements corporels, la puberté ;
- travailler la limite entre soi et l'autre, ce qui fait partie de l'intimité ;
- réfléchir sur le consentement et le droit.

Les objectifs spécifiques de la séance n°1 sont :

- créer la relation de confiance, travailler sur la cohésion du groupe, présenter les objectifs, poser les règles du groupe ;
- identifier les besoins des jeunes et tenter de percevoir là où chacun·e en est vis-à-vis des objectifs fixés et de leurs demandes ;
- travailler sur leurs représentations de la relation amoureuse.

La séance débute par un jeu brise glace : chacun est debout et se met en ligne en fonction de la première lettre de son prénom, puis en fonction du nombre de frères et sœurs dans sa fratrie.

Le groupe s'assoit ensuite en rond pour le restant de la séance. Vient alors le « tour météo » où chacune leur tour les personnes peuvent exprimer comment elles se sentent. En tant qu'observatrice participante, je fais partie du groupe et me présente comme stagiaire en fin de formation. La conseillère collecte ensuite des éléments pour mieux se rendre compte de ce qu'ils vivent au quotidien. Elle sait de part l'établissement que c'était compliqué entre les jeunes et les adultes au sein de l'institution dernièrement. Elle demande aux jeunes s'ils vivent à l'internat ou s'ils sont externes, depuis combien de temps ils se connaissent, et s'ils savent pourquoi ils sont là, au Planning, aujourd'hui. Cela permet de savoir comment les professionnel·le·s leur ont parlé de la séance. Cette introduction est souvent l'occasion de découvrir dans quel état d'esprit ils arrivent et avec quelles représentations. Dans cette situation, les jeunes ont su au dernier moment l'existence de cette séance en surprenant une conversation entre éducateur·rice·s. L'un deux rapporte : « On a appris dans une discussion entre adultes qu'on avait une animation ce matin ». L'amont n'est pas à négliger, la manière dont l'information est passée auprès des jeunes va avoir un impacte sur eux. Ici, ils arrivent sans être préparés et avec l'idée que l'on va parler de « sexe ». La conseillère va alors

préciser le sujet de la séance : « la vie relationnelle, affective et sexuelle » et prendre le temps de poser le cadre. Elle demande au groupe quelles sont les règles nécessaires pour être dans les meilleures conditions pour pouvoir parler en confiance et réfléchir ensemble. Cela permet aussi de voir qui prend facilement la parole. Les règles de fonctionnement établies avec le groupe sont les suivantes :

- On s'écoute et on ne se coupe pas la parole ;
- On ne se juge pas, ni se moque (à différencier du rire causé par la gêne)
- On ne parle pas de son intimité ;
- On parle pour soi et pas sur les autres ;
- Ce qui se dit ici est confidentiel ;
- On peut traduire pour les autres si besoin ;

La CCF annonce le nombre de séance, la durée et la fréquence. Le groupe peut alors s'ancrer dans le temps. La conseillère propose aux jeunes de se trouver un nom de groupe. Cela prend du temps et le nom choisi ne plaît pas à tout le monde.

L'animatrice nomme le fait qu'il n'est pas toujours facile de parler de vie affective, relationnelle et amoureuse, mais que l'aborder peut permettre de se sentir bien avec soi-même et avec les autres. Elle précise qu'ici c'est un espace où ils peuvent poser leurs questions sans craindre d'être jugé. La conseillère leur propose de partir d'une situation qui pose ou a posé problème pour eux. Rapidement un des jeunes externes aborde un souci qu'il rencontre au quotidien à l'IME : « Moi j'ai une fiancée, mais je n'ai pas le droit de l'embrasser ». La CCF interpelle le reste du groupe en demandant aux autres ce qu'ils en pensent. L'un d'eux répond : « Faudrait déjà être sûr que c'est plus que de l'amitié. Dans un sens c'est bien les règles, on est encore jeunes ». La conseillère s'adresse au premier en lui demandant comment il vit cet interdit. Il rappelle alors qu'il a 15 ans et que ça l'énerve d'être toujours considéré comme un petit, il manifeste le besoin que l'institution reconnaisse qu'il grandit. « Des fois ça énerve, ça démange » ajoute-t-il tout en se tripotant le sexe (ce qu'il fera régulièrement pendant l'atelier). La CCF demande aux jeunes quelles différences ils voient entre amitié et amour. L'un exprime que lorsqu'on est ami.e on ne se fait pas des bisous sur la bouche, un autre nomme le fait que la relation amoureuse c'est plus fort, mais que dans les deux cas on peut se prendre dans les bras et s'embrasser sur la joue. L'un des jeunes interpelle un autre : « Est-ce que toi aussi tu veux avoir une femme, des enfants, des animaux de compagnie et te marier ? ». Nous observons que deux jeunes manifestent beaucoup d'aisance à l'oral. L'un est agité, parle beaucoup, et a de la difficulté à laisser les autres s'exprimer. Le second parleur explique des termes aux autres, comme « homosexualité », « transgenre », avec simplicité, et traduit régulièrement ce qu'expriment les deux autres jeunes, qui ont de grandes difficultés d'élocution. Cela demande notamment une plus grande

attention au langage non-verbal des participants. La CCF tente de donner la parole aux deux autres personnes qui se sont très peu exprimées et demande : « Qu'est-ce qui vous paraît important dans une relation amoureuse ? ». « Déjà il faut que les deux soient amoureux » répond l'un des jeunes. La conseillère aborde alors la notion de consentement : « Dans toutes les relations, quand on veut faire quelque chose ensemble, il faut que les deux personnes soient d'accord, en ait envie. »

La traduction d'un des jeunes est précieuse, en plus de permettre aux jeunes de participer pleinement, elle évite quelques malentendus... À la question : « De quoi aimeriez-vous parler à la prochaine séance ? », l'un tend deux doigts à hauteur de son bassin, qu'il pointe vers le haut, son voisin traduit en disant qu'il voudrait parler de la chasse, car il lui arrive de chasser avec son père. Une traduction fort utile pour réaliser qu'il n'avait pas bien compris la continuité des séances sur la thématique, et qu'il ne manifestait pas le souhait d'aborder la question de l'érection (ce que nous avons interprété la conseillère et moi).

Je note également l'utilité de demander précisément aux jeunes s'ils sont d'accord de garder le même groupe pour les séances d'après, et s'ils ont choisi d'être ensemble. L'un répond qu'ils n'ont pas choisi et qu'à l'IME c'est compliqué avec un des membres de ce groupe, qu'il nomme. Il exprime son incompréhension et son énervement face à ses comportements à son égard : tantôt gentil, tantôt à lui jouer de mauvais tours. Les deux manifestent l'envie d'en parler pour que les choses s'améliorent. La CCF leur propose d'en discuter ensemble avec un·e éducateur·rice, ou de revenir ici pour exprimer leurs difficultés et rechercher des solutions. L'animatrice clôt la séance en demandant aux jeunes comment ils se sentent après ce premier atelier. Ils manifestent de l'enthousiasme à l'idée de revenir. L'éducatrice attend les jeunes à la sortie, la conseillère lui transmet le souhait des deux jeunes de discuter de leurs différends pour trouver de l'apaisement dans leur relation. Sauf en cas de souci particulier, les CCF de ce CPEF ne font pas le point avec les professionnel·le·s suite à la séance.

Cette première animation a permis de poser le cadre, amorcer une relation de confiance, « prendre la température » au sein du groupe, découvrir les jeunes et la singularité de chacun, récolter quelques informations sur leur liens et leur environnement.

Au moment de débriefer avec la conseillère, nous revenons sur certains points, tel que l'état d'esprit dans lequel les jeunes arrivent à la séance. Il est fréquents que des participant·e·s arrivent à l'animation chargé·e·s d'a priori et d'appréhensions. La conseillère me confie que parfois des jeunes arrivent angoissé·e·s, avec l'idée qu'ils vont devoir se mettre nu·e·s, d'où l'importance de présenter les objectifs, de donner des informations sur la séance dès le début, afin de rassurer.

Nous revenons également sur :

- l'importance de l'entente préalable entre les participant·e·s pour que le groupe fonctionne ;

- les interdits posés par le règlement de l'IME et l'absence d'espace d'intimité, qui contiennent les jeunes et restreignent leurs interactions affectives ;
- le fait de pouvoir être décontenancée par les paroles d'un jeune ;
- la nécessité de s'assurer de la bonne compréhension des choses par les jeunes, de reformuler.

Je souligne à ce propos un élément sur lequel nous ne nous sommes pas arrêtées pendant la séance. En début d'animation, au moment d'établir les règles de fonctionnement avec le groupe, j'explique ce que l'on entend par « confidentialité » en disant : « Tout ce qui se dit ici, reste ici. On ne va pas répéter à l'extérieur ce que quelqu'un livre au groupe ». L'un des jeunes rétorque : « Ouais bah j'aimerais bien savoir ce qu'il en pense ton mec ! ». Voyant que la conseillère continue sans relever ses paroles, je ne soulève pas. En discutant ensemble après la séance, la CCF me livre ce qu'elle n'a pas entendu. À mon sens, il aurait été important de revenir sur ce qu'il avait dit, de lui faire préciser sa pensée, pour travailler notamment sur les sous-entendus présents derrière cette remarque. Cela aurait pu nous amener sur différents sujets tels que la notion d'intimité, le respect de la sphère privée, la distance entre soi et l'autre, ce que l'on peut s'autoriser à dire, la question des projections hétéronormatives. Néanmoins, il aurait été nécessaire de rappeler le cadre qu'ils s'étaient engagés à respecter, en précisant que le groupe de parole n'est pas le lieu pour confier des éléments privés sur son intimité. Cet événement permet de souligner l'importance de ne pas prendre personnellement une remarque, mais de s'assurer de la bonne compréhension des choses et de s'appuyer sur les connaissances du groupe, notamment pour définir certains termes tels que « confidentialité », « intimité », « confiance », etc. En animation, peu importe le public, il faut s'attendre à être déconcertée, et notamment face à la parole désinhibée de certaines personnes.

B. Le travail / la posture des CCF

Avant de mettre en place une intervention, les conseillères rencontrent les partenaires afin de discuter des différents groupes qui vont être accueillis dans l'année, des besoins pressentis par les équipes, des événements particuliers qui se sont passés. Elles vont prendre en compte ce que l'institution leur partage pour construire les animations. Ces interventions vont tourner autour des questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle. Elles vont notamment aborder le respect de soi et de l'autre, les limites, l'intime, la pudeur, la vie amoureuse, la contraception, les infections sexuellement transmissibles, le consentement, etc. Les CCF vont recentrer la séance en fonction des demandes des jeunes. Elles partent d'une trame construite en amont, qu'elles vont modifier en

temps réel, avec le groupe, à partir de ce que les jeunes amènent, de ce qui se vit dans le groupe. Elles ajustent la séance en fonction de la manière dont le groupe évolue et de ses besoins.

Lors de la première intervention, la conseillère prend un temps pour faire connaissance, établir la relation de confiance, savoir où les jeunes en sont et pour recueillir leurs attentes. En début de séance elle va demander aux jeunes s'ils ont choisi de venir ou pas et comment ils arrivent avec ça. De le savoir permet à la CCF de le prendre en considération, et peut expliquer la moindre adhésion de certain·e·s. Certaines conseillères remarquent qu'au fur et à mesure que les jeunes grandissent, ils ne sont pas contraint·e·s de suivre les animations, mais viennent sur la base du volontariat. La participation des jeunes accueilli·e·s en institution se fait donc davantage sur la base du volontariat, contrairement aux interventions en milieu scolaire « ordinaire » qui sont obligatoires.

Notons également que les animatrices prennent le temps d'identifier ce qui fait sens pour les participant·e·s et quels sont leurs besoins. Quand bien-même les professionnel·le·s de l'institut ont énoncé des thèmes et des attentes, les CCF vont observer là où en sont les jeunes afin de partir de là, et tenter de combiner leurs besoins avec ce que demande l'institution. Cela va aider les conseillères à orienter le travail, à savoir d'où elles partent et jusqu'où elles peuvent aller avec les jeunes. Les conseillères constatent aussi que l'espace de parole créé en animation peut apaiser des tensions donc apporter de la sérénité dans l'établissement, et du soulagement chez les professionnel·le·s du fait de l'intervention d'un tiers davantage compétant pour répondre aux questions des jeunes.

a) Les éléments liés à la forme des animations

La taille du groupe

La taille du groupe est moindre, au lieu d'avoir entre 10 et 15 élèves, ce sont des tous petits groupes de 3 à 6 jeunes. Cela favorise les échanges, permet une prise en compte de chacun·e et une meilleure compréhension des besoins. Former des petits groupes serait également très pertinent auprès des jeunes non déficient·e·s pour ces mêmes raisons. Selon les CPEF, une ou deux conseillères conjugales et familiales animent la séance. Un·e professionnel·le de la structure est parfois présent·e et co-anime selon les CPEF. La petite taille du groupe favorise la création d'une relation particulière entre le groupe et la/les CCF et entre les jeunes eux-même, il y a un lien de confiance qui peut s'instaurer.

Le nombre de séances

Autre particularité, il y aura généralement qu'une seule séance d'1h-1h30 proposée aux élèves du

milieu scolaire ordinaire, alors qu'un groupe de jeunes de l'IME viendra 3 à 5 fois. Les conseillères voient donc vivre et évoluer ce dernier et chacun·e des participant·e·s. Les séances sont espacées de 3 semaines à 1 mois. Les CCF accordent une attention particulière à la régularité des séances. Il est important que les séances ne soient pas trop espacées, sinon « c'est difficile pour ces jeunes de faire le lien avec ce qui a été abordé à la séance précédente », la rythmicité favorise le processus de cheminement. Elles notent que cette « continuité psychique » est nécessaire car elle permet que le travail se poursuive, elle sécurise le groupe et ses membres. Les animations durent habituellement 1h, mais cette durée varie et s'adapte selon le groupe. Elle peut aller jusqu'à 1h15 quand le groupe est demandeur, et à l'inverse si la conseillère sent que c'est un peu compliqué, que le groupe n'arrive plus à avancer, la séance dure un peu moins longtemps (45 minutes).

En milieu spécialisé, les CCF s'assurent davantage que les jeunes ont bien compris. Aussi, il arrive régulièrement qu'elles les sollicitent pour traduire ou aider un·e camarade à poser sa question. La séance avance certes plus lentement, mais les préoccupations sont proches de celles des autres élèves. Ce plus grand nombre de séances serait donc en partie dû au niveau de compréhension et d'avancée dans les thématiques plus faible, mais aussi au fait que l'institution, moins pressurisée par un programme scolaire à tenir, met généralement plus de temps à disposition. D'autre part, pour les jeunes internes, l'institut est leur lieu de vie principal, iels y tissent de nombreuses relations, mais les équipes sont rarement formées à accompagner les jeunes dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle. Notons que pour de nombreux jeunes accueilli·e·s en établissement spécialisé, l'accès à l'information en santé sexuelle est inexistante avant 15 ans.

La maturité

Les jeunes accueilli·e·s ont entre 11 et 17 ans et sont généralement réparti·e·s dans des groupes selon leur maturité.

Dès la première séance, en plus d'identifier quels sont leurs besoins, la conseillère va tenter d'identifier ce qui fait sens pour les jeunes, d'appréhender là où iels en sont afin de partir de là. Tout au long des séances, la CCF va évaluer jusqu'où elle peut aller, adapter son travail et cheminer avec les jeunes, à l'écoute de leur rythme. Identifier là où en sont les jeunes est quelque fois un peu ardu pour les conseillères, l'une d'elle confie : « Parfois c'est un peu ça la difficulté avec ce public, c'est peut-être un peu plus prononcé qu'avec des jeunes non déficient·e·s, avec qui l'on peut plus se baser sur l'âge, davantage en accord avec le développement psychique ». Associée à la question de la maturité psychique, il y a la nature de leurs difficultés en terme de déficience : des jeunes vont pouvoir prendre la parole très facilement par exemple, alors que pour d'autres ce sera très compliqué. Ce premier temps où l'on fait connaissance avec les jeunes permet d'identifier quels sont

ceux qui pourront plus facilement s'exprimer, pour ensuite pouvoir réguler la dynamique au sein du groupe, laisser de la place à ceux qui parlent le moins, découvrir où en est chacun·e. Les CCF vont adapter au groupe leur façon d'animer et les supports utilisés.

La non-mixité des groupes

Les CCF ont fait le choix de la non-mixité de genre dans les groupes. Lorsque les jeunes se retrouvent entre pairs, entre personnes concernées par un même sujet, la parole se libère davantage. Elles ont notamment remarqué que les questions autour du développement corporel, des manifestations physiques, du désir, du plaisir, pouvaient aller plus loin. Les conseillères notent des cheminements et des préoccupations présentes à différents endroits selon le genre des jeunes. Elles font le constat que chez les garçons la question de la pornographie revient très régulièrement ainsi que celle de l'érection, de la masturbation. Les premiers émois et le besoin de savoir « jusqu'où on peut aller avec une petite copine » sont également assez présents. Chez les filles, elles notent davantage de questions autour de la prise de risque, des moyens de protection et de contraception. Ces moments en non-mixité sont aussi l'occasion pour ces jeunes femmes de se transmettre leurs stratégies pour se protéger et déjouer des situations de violence sexuelle, qui peuvent survenir au sein de l'institution, à l'extérieur, ou dans le cercle des proches. Une des CCF rapporte s'être étonnée de constater le grand nombre de techniques partagées par les adolescentes.

Pour clore les animations de groupe de l'année, il est arrivé qu'elles proposent un temps convivial en mixité (un goûter lors de la fête de fin d'année de l'IME), qui a été l'occasion d'échanges informels en dehors du groupe de parole et d'être dans le concret des relations les uns avec les autres.

L'espace de la séance

Les conseillères accordent également une plus grande attention à l'espace dans lequel se réalise l'animation avec les jeunes déficient·e·s, plus qu'avec un autre groupe. Le choix du mobilier et la disposition de l'espace sont importants pour que l'attention et la concentration puissent se focaliser sur quelque chose. Les CCF relatent un exemple où les jeunes étaient assis·e·s sur des chaises à roulettes, et ont passé beaucoup de temps à essayer de les mobiliser, de jouer avec. Elles cherchent à créer un espace « cocon » qui rassure, assez neutre, c'est à dire sans trop de sources de distractions matérielles et visuelles (affiches, objets, etc.).

b) Les éléments liés au contenu des animations

Un engagement plus marqué face au cadre

« On a beau poser un cadre et des règles de fonctionnement en début d'animation, avec ces groupes il faudra les faire vivre de manière beaucoup plus précise » souligne une conseillère. En effet, lors de la première animation, les CCF vont, avec le groupe, écrire toutes les règles du groupes sur un paperboard et demanderont aux jeunes de s'engager en signant la feuille. A chaque animation celle-ci sera affichée. Au fur et à mesure des séances, des règles pourront être ajoutées si besoin. La conseillère signe également ces règles posées avec le groupe, elle s'inclut dans cet engagement. Cela permet d'être considérée comme membre à part entière du groupe et favorise l'horizontalité de la relation.

Les limites et le respect de l'intimité

Il arrive que les jeunes posent des questions très intimes, très personnelles aux CCF, qui peuvent être surprises et déstabilisées. Une conseillère relate une situation où un des jeunes du groupe arrive à la première séance, sert la main à la professionnelle et demande : « Qu'est-ce qu vous ressentez madame quand vous faites l'amour ? ». Il faut alors reposer les choses : « On ne se connaît pas donc on va se présenter », aborder la question du respect de l'intimité de l'autre et se référer au cadre de la séance. Demander au groupe à qui l'on peut poser ces questions-là, est-ce que l'on peut les poser à un·e inconnu·e, à tout le monde, cela va aider les jeunes à identifier les limites. La conseillère s'était alors appuyée sur cette situation concrète au moment d'établir le cadre avec l'ensemble du groupe. Cela peut aussi se produire avec un public valide qui n'identifie pas bien où sont les limites. Il s'agit finalement de travailler les compétences psychosociales.

Dans une autre situation, un jeune déclare ses sentiments à la conseillère et lui exprime son souhait de la revoir dans un cadre intime. Ici, il s'agira de remettre les choses à leur juste place, expliquer la nature de la relation que l'on peut avoir dans ce cadre-là, dire pourquoi ce n'est pas approprié, nommer explicitement l'impossibilité : « Tu as 13 ans, moi je suis une adulte. Est-ce qu'un·e adulte a le droit d'avoir une relation plus intime avec un·e enfant ? », ramener à l'autre, au cadre, à la loi. Les CCF observent que ce sont davantage les jeunes de l'ITEP qui ont de la difficulté à appréhender les frontières de l'intime. Certain·e·s ont été impacté·e·s très tôt sur la question de l'intimité et de la sexualité. Ce qui fait que leurs représentations, leurs élaborations psychiques peuvent être particulièrement en décalage avec leur maturité, et ce sujet de la vie affective et sexuelle risque d'être source d'angoisse très forte. Régulièrement des jeunes arrivent à la séance chargé·e·s de nombreuses peurs, telles que la crainte de devoir montrer leur sexe par exemple. Il est donc

indispensable de rassurer les jeunes, d'explicitier très simplement comment va se dérouler la séance, et quels sont les objectifs. Très souvent les jeunes ne verbalisent pas cette angoisse mais peuvent la manifester par de l'agitation, de la violence. Ces comportements doivent alors mettre la puce à l'oreille à l'adulte, là pour apaiser les angoisses et assurer un cadre contenant, sécurisant.

D'autre part, la déficience, les limitations fonctionnelles et d'autonomie induisent une relation d'aide qui touche à l'intime et qui impactent à la fois la relation à l'autre et le rapport à son propre corps. Une intimité parfois parcellaire aux contours flous pour les personnes handicapées surtout lorsqu'elles vivent en établissement. Pour travailler la notion d'intimité, les CCF peuvent s'appuyer sur des planches de l'outil « Des hommes et des femmes » représentant des activités du quotidien, en posant, par exemple, les questions : « Peut-on faire ça sous le regard de quelqu'un d'autre ? Est-ce que c'est gênant si quelqu'un me voit faire ça ? ».

L'expression des ressentis, des émotions

Les séances font la part belle aux ressentis, aux émotions. Tout au long de la séance, il y a une attention particulière portée sur comment se sent chacun·e des jeunes par la CCF. La séance comporte des rituels : « tour météo » en début et en fin de séance. Ce qui est peu le cas en milieu scolaire classique, où très souvent les jeunes sont vu·e·s qu'une seule fois.

Pendant les animations, les conseillères vont aider chacune des personnes du groupe à apprendre à écouter ses ressentis, à repérer ses sensations corporelles, et à les associer à une émotion pour réussir à s'adapter et à comprendre ce qui compte pour soi et pour les autres. Cet apprentissage est facilité par l'utilisation de supports ludiques tels que : la roue des émotions, les cartes de l'outil « Le langage des émotions » ou celles de « L'univers des sensations », ou encore le jeu « Les dés des émotions » présent dans le magazine de la vie affective et sexuelle accessible à tous « J'existe & Je veux ».



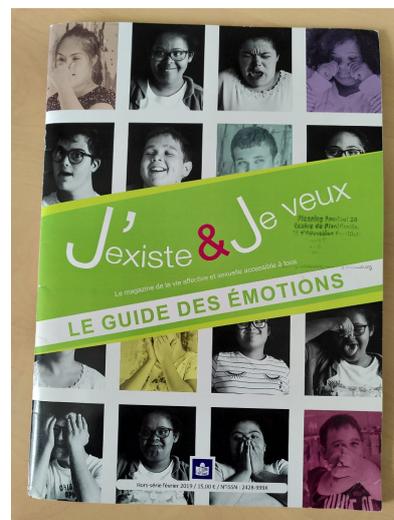
La roue des émotions



Cartes émotions et cartes sensations



Les dés des émotions
Magazine "J'existe & Je veux"



Les supports d'animation

« Pour ces jeunes c'est souvent plus difficile de rester toute une séance assis·e·s en rond à ne travailler qu'avec la parole » souligne l'une des conseillères interrogées. Toutes observent que l'utilisation de supports ludiques est aidante. En effet, cela permet de les détourner de leurs craintes, de diminuer l'appréhension de ce qui va se passer, d'apaiser l'insécurité d'être confronté·e au regard des autres. L'une d'elles précise que « les supports vont aider le jeune à se laisser aller, à rentrer dans la séance, se mettre au travail sans s'en rendre compte, et finalement apprendre tout en s'amusant » (ce qui est également le cas avec le public valide). Comparé·e·s aux jeunes non déficient·e·s, iels ont souvent plus de difficultés à être dans le symbolique, dans l'imaginaire et ont « davantage besoin que se soit ludique et concret » appuie une CCF, qui se sert de supports et d'exemples concrets pour que les choses s'enracinent. En effet, d'après le retour des CCF, ces jeunes sont très facilement distraits par ce qui se passe autour d'eux. Le passage à quelque chose de matériel, de visuel vient capter l'attention, appuyer la parole, la libérer et favoriser la compréhension. Le fait de varier les outils va faciliter la concentration et permettre à chacun·e de s'appuyer sur ce qui lui convient le mieux. Elles remarquent que les personnes sont souvent demandeuses d'outils pédagogiques. Notons que les CCF et le/la professionnel·le présent·e s'incluent dans toutes les propositions d'activités.

Les thématiques abordées

Les thématiques changent en fonction de la maturité des jeunes, mais sont similaires à celles abordées en milieu scolaire dit « ordinaire ».

La demande de l'institution est toujours en lien avec la puberté, l'intimité, la gestion de la bonne distance entre soi et l'autre et sa différenciation, le respect de soi et d'autrui, le consentement, les relations sexuelles, la contraception, la prévention, etc. Les jeunes abordent également des questions autour de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. La question de la vulnérabilité se pose davantage dans les animations auprès des élèves déficient·e·s. Le handicap de ces jeunes les place en situation de plus grande vulnérabilité, en particulier face à la violence. Iels ont plus de risque d'être victimes d'agression sexuelle, de viol, d'inceste, cette attention à la prévention des violences est alors plus prégnante. Selon l'éducatrice interrogée, iels ont aussi plus de difficulté à avoir le recul nécessaire face à du contenu pornographique.

Une parole plus libre

Les conseillères interviewées font globalement le constat d'une parole plus libre. En effet, elles notent moins de jugements dans les échanges qui se font plus facilement, et une plus grande

solidarité entre les jeunes en situation de handicap. Cette liberté de parole et cette entraide, s'expliquent peut-être en partie par la petite taille du groupe et par la proximité due à la vie en institution.

c) Les éléments liés à la posture des CCF

La nuance entre le curatif et le préventif

Dans l'un des CPEF, une seule conseillère anime généralement la séance sauf cas particulier. Les professionnelles relatent une situation où le groupe était très agité, un peu plus nombreux que d'habitude (7 personnes), plus jeune (8-9 ans) et accompagné par l'infirmière tout le temps de l'animation. Les CCF pressentaient qu'il pouvait y avoir énormément de résonance avec un événement qui s'était passé au sein de l'institut. « Au départ, tant qu'on ne les connaît pas, on tâtonne beaucoup, on fait pas à pas. Il est important de prendre le temps, et lorsque ça ne fonctionne pas, d'essayer de comprendre pourquoi ça a dysfonctionné » soulève l'une des professionnelles. Dans cette situation, la conseillère est venue « heurter chez les jeunes quelque chose qui faisait résonance de manière très forte », qui s'était passé peu de temps auparavant, et qui était toujours très présent pour eux. Il s'était déroulé un événement de violence sexuelle entre des jeunes de l'établissement, dont un qui était présent au sein du groupe ce jour-là. L'infirmière est arrivée avec un besoin particulier, elle était porteuse de ce qu'elle savait de la difficulté de ces jeunes. La mission des CCF en intervention collective se situe dans la prévention, c'est à dire intervenir à distance d'événements traumatisants qui se sont produits, pour essayer de comprendre éventuellement ce qui s'est passé, éviter que ça se (re)produise, voir comment on peut trouver les moyens de réparer. L'idée n'est pas de travailler sur un événement en particulier, amené à l'état brute. Il est important de distinguer le préventif et le curatif. Régulièrement, les CCF sont sollicitées pour une intervention « pompier », c'est à dire que les structures font appel au Planning quand il s'est passé un événement important qui les dépassent. Avec le recul de cette expérience, les CCF défendent le fait qu'il serait préférable de refuser ce genre d'intervention pour ne pas rentrer dans un rôle de « sauveurs », et car cela risque de ne pas fonctionner, voire être « contre-productif » car il y a trop d'affects présents. Le plus adapté serait de proposer une prise en charge individuelle. Par le biais des entretiens, les CCF peuvent recevoir les personnes individuellement. Dans cette situation « l'infirmière et les jeunes étaient encore très impacté·e·s émotionnellement et la séance est venue heurter frontalement le trauma ». C'était insupportable pour les jeunes qui l'ont manifesté par une agitation physique et de l'agressivité. L'infirmière et la CCF ont eu beaucoup de mal à « contenir » les enfants, dont un en

particulier. Il y a donc une grande vigilance à avoir. En effet, il est important de reconnaître que dans certaines situations ce n'est pas le moment de l'intervention collective, ce ne sera pas adapté par rapport au processus dans lequel se situent les personnes. De plus, cela risque d'être une violence supplémentaire pour elles, car les comportements violents et l'agitation ne sont pas forcément comprises tout de suite des professionnelles, qui peuvent avoir une mauvaise interprétation de ce qui se joue, et manifester de l'impatience. Alors que ces comportements viennent dire que ça leur fait violence, quand le message de souffrance, non verbal, n'est pas décodé, l'incompréhension peut engendrer des débordements, une réponse inappropriée de l'adulte et augmenter la souffrance. Le jeune risque d'être dans la culpabilité, de s'enfermer dans un rôle de « mauvais garçon ». Toute la difficulté est de savoir « où en sont les individus dans le processus psychique par rapport à l'événement qui s'est produit », et à quel moment une parole va être possible pour eux. Sachant que dans un groupe chaque jeune est à un endroit différent, il est donc important de prendre en compte la singularité de chacun·e. « Des fois on se rend compte que certains jeunes du groupe peuvent verbaliser des choses, qui peuvent être support pour ceux qui n'arrivent pas encore à verbaliser » précise l'une des CCF. « Cela peut être très positif car ça permet à ceux qui sont encore pris dans les affects de comprendre ce qu'ils traversent » ajoute-t-elle. Chacun·e chemine à sa façon et à son rythme, et les CCF font parfois « des paris ». La question du dispositif, de la demande de l'institution, des partenaires, de ce qui s'est passé, est très importante, car ce que l'on met en place va permettre de contenir au mieux et d'éviter le plus possible de telle situation. L'enjeu est de construire un dispositif à partir de tous ces éléments pour qu'il soit adapté à la situation et au public, afin de ne pas mettre à mal les personnes et d'apaiser les choses. Les CCF sont confrontées à ce dans quoi les jeunes sont pris·e·s, mais également ce dans quoi les professionnel·le·s sont pris·e·s. Il est alors nécessaire de prendre en compte les affects et là où en sont les professionnel·le·s, qui font la demande d'intervention. Il peut y avoir confusion pour eux sur l'objectif. Souvent contraintes en terme de disponibilité, les conseillères acceptent parfois un groupe un peu trop important et peuvent « se laisser prendre dans une problématique qui n'a pas été élaborée, qui n'a pas été réglée (au sein de l'institut) et qui se rejoue ailleurs (pendant l'animation) ». Dans cette situation, il aurait été préférable de prévoir une séance collective plus à distance de l'événement, d'intervenir de manière plus individualisée, ainsi que de prendre du temps avec l'infirmière pour identifier ce dans quoi elle était prise et comment l'événement avait été pris en charge au sein de l'équipe médico-éducative. Il arrive que des professionnel·le·s (enseignant·e, infirmier·e, travailleur·euse social·e) sollicitent les conseillères pour essayer de réfléchir à ce qu'il se passe dans une relation avec un·e jeune, dans une situation complexe.

L'adaptation

On observe une grande adaptation des CCF aux jeunes. En effet, elles vont adapter leur manière de faire, de dire en fonction de la singularité des personnes et de ce qui se dit dans le groupe. Elles sont attentives aux déficiences intellectuelles, troubles du comportements, pathologies propres à chaque individu. Les conseillères portent une attention particulière à ce qui se passe pour chacun·e afin de s'accorder, de s'ajuster au mieux au groupe et aux personnes qui le composent, d'être au plus près de là où elles en sont.

Il y a besoin de temps et d'une grande attention pour percevoir la façon dont chaque personne peut exprimer et recevoir une parole, afin que la communication s'établisse sereinement entre la conseillère et les jeunes. Tout comme avec des jeunes non déficient·e·s, il faut être attentive à la relation avec le groupe dans son ensemble, la relation avec chacun des membres, mais aussi à la dynamique de groupe. Certaines personnes peuvent occuper beaucoup de place et générer des interactions particulières avec les autres. En parlant de jeunes en situation de handicap, une conseillère précise qu'« Il y a une façon d'entrer en communication avec chacun d'eux qui peut être différente ». L'une d'elle relate une situation où, même en s'appuyant sur le groupe, elle avait du mal à comprendre ce que disait un jeune qui avait une difficulté d'élocution assez prononcée. Ce dernier s'agaçait de ne pas être compris et la conseillère sentait qu'il était important qu'elle lui exprime sa difficulté pour ne pas qu'il s'énerve. A partir de là « Il y a vraiment eu quelque chose d'autre qui s'est mis en place dans la relation » confie t-elle. S'appuyer sur le groupe et exprimer ses propres difficultés en tant que professionnel·le favorise la relation de confiance.

Généralement, l'animation se passe bien si elle est adaptée à la capacité de compréhension des jeunes et qu'elle respecte leur évolution. En effet, les conseillères l'adaptent en fonction du développement mental et psychoaffectif (niveau de maturité) des adolescent·e·s et de leurs intérêts. C'est souvent les participant·e·s qui amènent un grand nombre de sujets, et pas forcément ceux que la CCF avait prévu d'aborder avec eux à ce moment-là. La séance est à construire avec ce qu'amène le groupe, « c'est une rencontre et une forme d'accordage à trouver, pour être au plus près des jeunes et de leurs préoccupations, pour les accompagner, pas à pas, en fonction de leur niveau de compréhension et de leur avancée sur ces questions » partage une conseillère. Elle ajoute : « C'est un peu un jeu d'équilibre et de grande humilité ».

Une découverte de soi

Une CCF observe que la différence pousse à aller rechercher des ressources personnelles particulières pour établir ce contact à l'autre : « Ces interventions auprès de ce public nous stimulent à aller découvrir des choses de nous même que l'on ne découvrirait pas autrement ». Une autre

partage le fait que lorsqu'elle intervient auprès d'élèves valides, les normes établies font qu'elle ne s'autorise pas autant de créativité qu'avec les jeunes déficient·e·s.

L'accompagnement vers l'autonomie

Un des objectifs de cet accompagnement sur les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle est d'aider les personnes à gagner en responsabilité, en autonomie, et de préparer certaines à leur sortie de l'établissement. Tendre vers l'autonomie sous-entend une autonomisation face aux parents ou tuteur·rice·s. Les entretiens avec les familles peuvent aider les jeunes à faire entendre leurs limites et leur besoin d'intimité qui augmente en grandissant. Une des conseillères relate une situation où une jeune, après une animation où les notions d'intimité et de consentement avaient été abordées, a dit à sa mère : « Maintenant c'est fini, tu ne rentres plus dans la salle de bain, je me lave toute seule ». L'autonomie c'est aussi savoir qu'on a le droit de dire « non », apprendre à dire « non », faire entendre ses limites, son droit à l'intimité.

Lors des interventions collectives, les jeunes sont reçu·e·s au CPEF sur toutes ou sur au moins une séance. Cela les coupent un peu de l'institution, leur offre un autre espace, et leur permet d'identifier le Planning comme un lieu ressource. Ponctuellement, suite aux animations collectives, quelques entretiens individuels sont demandés, notamment parce qu'il n'est pas possible de parler de tout devant le groupe. Cela permet d'avoir une continuité dans un autre espace d'échange, cette fois plus intime. En général elles essayent d'orienter le ou la jeune vers la conseillère qui n'a pas animé le groupe de parole, pour offrir un espace vraiment différent. Parfois l'entretien peut être très court (15 à 30 minutes), il s'agira par exemple d'exprimer une question qui préoccupe. Aussi, certaines jeunes femmes viennent pour se faire suivre au niveau contraception et sur le plan gynécologique lors de leur passage à une vie sexuelle active. Les personnes ne viennent pas d'elles-mêmes mais accompagnées par un·e éducateur·rice, elles restent donc tributaires de l'organisation de la structure. Cela peut expliquer pourquoi les conseillères n'en reçoivent pas beaucoup, ce n'est certainement pas dû à une absence de demande. Des permanences sur place, au sein des structures, pourraient permettre de toucher plus de jeunes.

C. Le travail avec les partenaires : les freins et facilitations

a) Les professionnel·le·s de l'institution

L'implication ou non d'un·e professionnel·le dans l'animation

Dans l'un des CPEF visité, les CCF font le choix d'animer en binôme, soit à deux conseillères, soit seule avec un·e professionnel·le de l'établissement spécialisé. Ceci afin de ne jamais être seule avec les jeunes en cas de souci, et de pouvoir être plus attentive à ce qui se passe au sein du groupe. Aussi, pouvoir s'appuyer sur un·e professionnelle qui connaît bien les adolescent·e·s peut être facilitant, notamment dans la communication avec les jeunes, et le bon déroulement de la séance, précisent les conseillères.

Concernant l'autre CPEF, la conseillère est généralement seule en animation avec les jeunes de l'IME, ce qui n'est pas le cas avec les jeunes de l'ITEP. En effet, il a été fait le choix, en lien avec les professionnel·le·s, qu'un·e éducateur·rice soit présent·e. Ce qui ne se faisait pas au départ car l'objectif était de favoriser la liberté de parole et préserver la confidentialité. Cependant, les conseillères se sont rendues compte qu'il valait mieux qu'un·e professionnel·le soit là. La connaissance qu'iel a des jeunes et de leurs difficultés comportementales semble facilitant pour rappeler le cadre, et donne la possibilité de faire du lien avec ce qui se vit en institution. L'éducateur·rice va pouvoir adapter la communication si iel sent que telle ou telle chose pourrait être compliquée, et aussi permettre l'approfondissement des échanges sur une question qui aurait besoin d'être mis en travail. De plus, les CCF observent que les jeunes de l'ITEP semblent rassuré·e·s et plus à l'aise lorsque l'éducateur·rice est présent·e au sein du groupe. Les jeunes auraient besoin de cet appui, se séparer de l'éducateur·rice sur ce temps de parole générerait des craintes, de l'insécurité. Notons que le premier binôme de conseillères font le choix d'intervenir au sein de l'institut, à l'exception de la dernière séance qui a généralement lieu au CPEF. Ceci, notamment, afin de sécuriser les jeunes qui ont besoin d'un cadre familial.

A contrario, le deuxième binôme, rapportent que les jeunes de l'IME semblent apprécier se retrouver seul·e·s avec la conseillère pendant ce temps hors cadre éducatif, dans une confidentialité qui leur permet d'aborder librement les questions qu'iels se posent. Toute fois, si la CCF sent qu'un groupe a besoin de la présence d'un·e adulte référent·e, elle demandera à l'infirmière de l'IME d'être là sur les séances suivantes par exemple. Finalement, les groupes de l'IME et de l'ITEP expriment des besoins assez différents pour que le cadre soit sécurisant et que la parole se libère. De plus, lors du trajet il y a généralement un échange qui se poursuit après la séance entre les jeunes et

l'éducateur·rice. Ce n'est pas toujours évident pour les professionnel·le·s dans la mesure où il y a une juxtaposition de plusieurs fonctions dans la relation avec les jeunes : une fonction d'adulte référent, une fonction d'adulte présent sur tout ce qui touche à la vie intime, affective et sexuelle du jeune. « Quelque part ça leur donne trop de visibilité sur le-la jeune, son intimité, donc son jardin secret » explique une conseillère. Afin que ce lien étroit entre l'adulte référent et l'adolescent·e n'empêche pas la parole d'être libre, les CCF essayent de faire en sorte que l'adulte qui accompagne ne soit pas également référent·e. Elles souhaitent cela dans le but de favoriser une mise à distance à un moment donné et d'éviter une forme de « toute puissance » du professionnel·le sur le jeune.

La posture du professionnel·le présent·e pendant la séance

Contrairement à la première équipe, dans le second CPEF, la séance n'est pas co-animée, ni préparée avec l'éducateur·rice ou l'infirmière présent·e, leur rôle va généralement se résumer à être dans une présence rassurante, contenante pour les jeunes. Cependant, iels vont partager un certains nombres de demandes en amont et les conseillères vont transformer celles-ci en terme de contenu et d'approches pédagogiques. Il arrive que le professionnel exprime quand il sent qu'il y a des choses qui ne sont pas abordées en séance ou qui ne conviennent pas.

Comme chacun·e des membres du groupe, ce dernier s'engage à respecter le cadre. La question de la confidentialité et du non jugement sont particulièrement importantes pour libérer la parole, faire que les jeunes se sentent en confiance et qu'iels soient assuré·e·s que ce qu'iels vont partager ne sera pas rapporté à l'extérieur par le professionnel.

Parfois des problématiques extérieures qui se jouent entre l'éducateur·rice et le jeune, viennent se rejouer pendant la séance ou la parasiter. C'est pourquoi les CCF demandent de faire la distinction entre ce qu'il se passe pendant la séance et ce qu'il se passe en dehors.

Un·e interlocuteur·rice privilégié·e au sein de l'institut

Il est fréquent que l'infirmière de l'un des IME accompagne les jeunes aux séances collectives ou aux entretiens individuels. Les conseillères ont établi une relation relativement proche avec cette professionnelle, qui fait le lien avec le reste de l'équipe de l'institut, et avec qui elles échangent dès qu'il y a une situation complexe. Ce lien privilégié construit avec l'infirmière est facilitant mais il peut-être limitant en cas de départ de celle-ci.

La transmission d'information avec les professionnel·le·s

Il y a la question de la transmission d'information et du secret professionnel partagé entre les CCF et les éducateur·rices. Ces dernier·e·s font part de certaines situations lorsque c'est vraiment délicat

sur un sujet, lorsque le/la jeune vit ou a vécu un événement traumatisant (violences intrafamiliales, mises en danger, violences sexuelles, etc.). A partir de cette connaissance, les CCF vont être attentives à tel ou tel élément en fonction du vécu du jeune, et s'adapter au mieux à ses besoins. Toutefois, certaines conseillères tiennent à ne pas avoir d'éléments sur l'histoire personnelle des jeunes par crainte de se censurer sur certaines thématiques pendant l'animation. D'autre part, à l'issu d'une animation, les conseillères ont rarement le temps de faire le point avec les professionnel·le·s pour revenir sur certains dysfonctionnements et permettre de réajuster la séance suivante. Toutefois, les CCF vont débriefer entre elles, réfléchir à des situations qui ont posé problème, notamment sur des temps d'analyse de la pratique. Lorsqu'elles perçoivent qu'il est important de revenir vers l'institut, elles essayent de le faire et de proposer des adaptations pour la prochaine séance.

b) Le lien avec les parents

Les conseillères font le constat qu'il est difficile de créer du lien, de la collaboration avec les familles. Les professionnel·le·s des établissements spécialisés font le même constat. Les quelques parents qui se mobilisent sont principalement ceux impliqués en tant que représentants au Conseil de Vie Social. Le second binôme de CCF rapporte avoir essayé de rencontrer des parents de jeunes âgé·e·s entre 18 et 20 ans. Lors de trois soirées proposées dans le cadre du programme « Handicap et Alors ? », seule une famille est venue à la première soirée, un couple et deux mères à l'occasion d'une autre. Trois familles se sont déplacées à un « café des parents », suite à une première rencontre avec les conseillères lors d'une journée festive à l'IME. « L'aller vers » a mieux fonctionné. Les CCF constatent qu'il y a toutefois de l'envie, du besoin d'ouvrir la parole, cet espace en petit comité, confidentiel, bienveillant du « café des parents » semble alors facilitant. D'après les professionnelles interrogées, « la blessure narcissique » est très forte pour les parents. Pour beaucoup, accepter la différence de leur enfant est difficile, il y a un travail de deuil à effectuer autour de cela. Parler de sexualité, d'autonomisation, de relations amoureuses pour ce public c'est compliqué avec les parents. Les représentations sociales et vulnérabilités associées au handicap engendrent souvent une surprotection des enfants de la part des parents. Beaucoup d'entre eux ont de la difficulté à les voir grandir. D'après les retours des professionnelles, de nombreux parents considèrent leur enfant en situation de handicap comme un être asexué ou comme trop sexué, « ange ou bête ». Il y a un grand travail à faire autour du manque d'accompagnement et des inquiétudes des parents, telles que la peur de la reproduction, de la transmission du handicap, des

agressions. En parler, pour certains, c'est raviver ces craintes et peut être « permettre » d'une certaine façon. De plus, cela est accentué par le fait que dans le discours social ambiant « la sexualité c'est forcément de la génitalité » souligne une CCF. Dans le cas où la question de l'homosexualité de leur enfant apparaîtrait c'est pour beaucoup une difficulté supplémentaire à devoir dépasser. D'après l'éducatrice interviewée, pour un parent, accepter que sa fille handicapée puisse avoir des désirs, des relations sexuelles, est souvent très compliqué. Elle raconte avoir accompagné aux courses une femme de 40 ans, qui avait flashé sur des culottes rouges en coton : « Je l'ai laissé les acheter, et derrière je me suis faite insultée par les parents comme quoi je n'avais aucun respect, que je traitais leur fille comme une pute ». Selon elle, ce type de réaction est difficile à contrecarrer parce que dans la majorité des cas, les parents ont l'impression d'avoir une petite fille à vie. Ce serait pour eux « impensable qu'elle ait des relations sexuelles, éventuellement avoir un petit copain, le tenir par la main, lui faire un petit bisou de temps en temps, mais certainement pas autres choses » rapporte l'éducatrice. Elle constate avec le recul de ses vingt-cinq années d'expérience que les choses n'ont pas évolué autant que ce qu'elle aurait imaginé. « Le handicap peut devenir en lui-même une identité avant même l'identité sexuelle. Les personnes peuvent être perçues uniquement comme des personnes vulnérables à protéger, tant sur le plan physique que psychologique. La négation de leur statut d'adulte en devenir les infantilise de fait »¹⁴ souligne CH(s)OSE, le Collectif Handicaps et Sexualités Ose, qui lutte pour rendre possible une vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Très souvent le regard des parents n'échappe pas aux représentations sociales et repose sur la vision que la société a des personnes en situation de handicap mental. Le développement affectif et sexuel des personnes handicapées reste fortement soumis au contrôle parental, au contrôle social en général.

D. L'implication des CCF sur des projets à moyen et long terme

a) L'exposition « Voyage au cœur des émotions »

En collaboration avec un IME qu'elles accompagnent depuis longtemps, des conseillères ont construit avec les jeunes une exposition intitulée « Voyage au cœur des émotions ». Elle est composée de six panneaux, qui reprennent les thématiques abordées en animation. Un premier

14 http://www.chs-ose.org/files/F2_Que%20veut%20dire%20vie%20affective%20et%20sexuelle.2.pdf

panneau évoque le rapport au corps, le respect du corps pour soi et dans la relation à l'autre. Un second parle de relation amoureuse. Les troisième et quatrième panneaux abordent la procréation, contraception, protection. Un cinquième se penche sur la famille et comment se situer au sein de celle-ci. Enfin, le dernier illustre la prévention de la violence, le rappel à la loi, et permet d'identifier ce qu'est une agression, un viol, et comment se protéger.

Ce temps très riche a nécessité pour sa réalisation : une collaboration avec différents partenaires, un budget et une importante disponibilité.

b) Le programme « Handicap et alors ? »

Le programme existe depuis 2009, il a été créé par le Planning Familial 13 afin de développer l'autonomie des personnes en situation de handicap quant à leur vie affective et sexuelle. Plus précisément, il a pour objectifs de libérer la parole ; favoriser l'accès au corps, à la vie affective et la sexualité ; aider les familles, les professionnel·le·s, les institutions et leur apporter des outils concrets pour agir sur le terrain ; agir en faveur de la santé sexuelle, de la réduction des risques sexuels, de la prévention des violences ; proposer relais et personnes ressources pour ne pas se sentir isolé·e sur le terrain. Le programme s'articule autour de quatre axes de travail : un en direction des personnes en situation de handicap, des professionnel·le·s, des familles et de l'institution. Il se concrétise au travers de temps de formations, de groupes de paroles, de temps de travail spécifiques, animés par les conseillères conjugales et familiales.

Grâce notamment au soutien financier de la Communauté de communes et d'une fondation, des conseillères interviewées ont mis en place, avec un IME, le programme « Handicap et alors ? » dans sa totalité. Elles ont pu former deux groupes de professionnel·le·s sur trois et quatre jours. Un temps a été mis en place avec la direction et les institutionnels. Un autre temps a été organisé avec le Conseil de Vie Sociale composé de représentants du public accueilli, des professionnel·le·s, des parents et du conseil d'administration.

Une journée sur la thématique des violences a également eu lieu. Cela part du constat que les professionnel·le·s sont régulièrement confronté·e·s à des situations de violences sexuelles (agressions, viols) au sein de l'institution. Ils sont souvent démuni·e·s pour aborder ces questions et la direction doit répondre des moyens de prévention qu'elle met en œuvre pour prévenir ces violences. Les conseillères rapportent que ces jeunes en situation de handicap ont souvent plus de difficultés à énoncer les violences subies, ou vont les exprimer avec un décalage dans le temps. Il est généralement compliqué d'identifier qui a vécu des violences. On estime que ces jeunes sont

globalement plus vulnérables que le public valide. Les jeunes femmes en situation de handicap sont donc davantage exposées aux violences sexuelles.

Malgré une évolution de la part des structures dans la prise en considération de la vie intime, affective et sexuelle des jeunes, son respect et son accompagnement, les CCF constatent qu'elles peuvent très rarement mettre en place le programme « Handicap et Alors ? » dans son intégralité. Ce programme permet tout de même de créer du lien avec les professionnel·le·s et, dans une moindre mesure, avec les parents. Les conseillères interrogées notent plusieurs facteurs limitant la mise en place de ce dispositif. En Isère de nombreuses CCF se sont formées au Programme « Handicap et Alors ? », et étaient très enthousiastes à l'idée de mener ce programme au sein des structures avec lesquelles elles travaillent. Généralement, elles ne le proposent pas à des nouveaux partenaires, mais à ceux avec qui elles ont quelques années de collaboration. En effet, une des conseillères remarque que « souvent ça les bloque d'annoncer qu'il va y avoir une quinzaine de séances, que cela va être l'occasion de travailler sur leurs représentations, leur posture en tant que professionnel·le ». A contrario, les partenaires qui sont demandeurs se rendent compte de l'importance de construire des discours et pratiques communes au sein de la structure, partagées par l'ensemble du personnel. La demande doit passer par l'institution, elle-même rattachée à une fédération, qui doit valider le projet. Le programme se prépare un an avant sa réalisation. Notons que cela demande une grande organisation de la part des établissements : remplacer les collègues sur leurs temps de formation, etc. Pour les conseillères, cette implication représente un travail très conséquent sur l'année. Elles avaient reçu comme consigne de l'AD 38 de s'aider d'une équipe à l'autre, mais il s'est avéré très difficile de faire concorder les plannings et proposer quelque chose de viable sur le long terme. L'une des équipes de conseillères a fait le choix de réaliser le programme en diminuant le nombre d'heures initialement prévu, par absence de renfort. Les CCF constatent qu'elles manquent de moyens. Il faudrait que les institutions puissent obtenir des financements de l'ARS, pour que les CPEF puissent avoir les moyens humains et financiers de proposer le programme et le mener à bien dans son ensemble. Sans cela, seule une courte sensibilisation peut être proposée à un petit groupe de professionnel·le·s demandeur·euse·s. De plus en plus, une convention de trois ans est signée entre le CPEF et l'institution afin d'assurer l'engagement des structures, la continuité du travail et la pérennité des projets. Une conseillère remarque que le manque de temps, notamment accentué par l'augmentation du travail administratif demandé aux CCF, est aussi un des facteurs limitant la mise en place de projet de cette envergure.

IV/ Regard réflexif sur la posture et les activités de CCF

Mes expériences de terrain et les retours des professionnelles m'ont nourri, m'ont permis de cheminer et de questionner ma propre pratique.

En tant que future conseillère conjugale et familiale, je souhaite notamment me questionner sur la justesse de mon adresse, c'est-à-dire m'adresser aux personnes sans les infantiliser, mais sans non plus être décalée de leurs niveaux de compréhension, niveaux parfois très hétérogènes au sein d'un même groupe. En effet, simplifier l'explication, répéter si besoin ne veut pas dire infantiliser. Il me paraît indispensable d'avancer avec les personnes, d'être à l'écoute de leur rythme, attentive à leurs retours verbaux et non verbaux, tout en veillant à partir de leurs connaissances, à cheminer en fonction de leurs questions, besoins et préoccupations.

J'ai plusieurs fois constaté que la thématique pouvait générer de l'agitation dans les groupes, parfois une forte excitation et/ou du stress. Même si le tabou sexuel touche globalement tous les publics, je me demande si ce stress fréquent n'est pas la conséquence de représentations sociales et d'un discours commun qui souvent dépossèdent les personnes en situation de handicap de leurs intimité, de leurs sexualités, les asexuent ou les hypersexualisent, et nient leurs besoins. Le risque de la négation, l'invisibilisation, la stigmatisation est d'entraîner une mésestime de soi, une plus grande méconnaissance sur les questions relatives à la vie affective et sexuelle, et donc d'exposer davantage les jeunes aux prises de risques. Cette angoisse n'est pas spécifique aux jeunes déficient·e·s. J'ai pu remarquer, lors d'animation auprès d'adolescent·e·s valides, l'intérêt de laisser un temps pour « lâcher les bêtises » quand le besoin se fait ressentir, afin de faire redescendre la nervosité, l'agitation et pouvoir passer à autre chose ensuite. Ce temps peut prendre la forme d'un brainstorming, avec la consigne d'exprimer tous les mots qui passent par la tête quand on parle de sexualité. J'adhère aux valeurs de l'éducation populaire, à ses méthodes de pédagogie active qui favorisent l'émancipation individuelle et collective. Chaque personne doit pouvoir être actrice de son apprentissage, de son développement.

L'outil pédagogique peut être un déclencheur, un support à l'expression, à la discussion, il peut rassembler et aider la concentration. Je trouve que les cartes émotions représentent un support aidant lors du « tour météo », notamment dans le cas où il y a des difficultés d'élocution, puisque sur la carte figure un personnage illustrant l'émotion. En effet, la personne est invité·e à choisir une carte correspondant à son état du moment et à la montrer au groupe, cela ne nécessite donc pas la parole. Concernant les difficultés d'élocution ou de compréhension, en tant qu'animatrice, je

m'appuie sur le groupe, des jeunes peuvent traduire d'autres jeunes. Je me souviens d'une animation avec des élèves allophones dont les compétences linguistiques étaient très hétérogènes, où la conseillère laissait le temps aux jeunes de se traduire entre eux. Chose que j'ai également pu observer avec le groupe de jeunes de l'IME. Je souhaite laisser les jeunes échanger entre eux sans les couper, « laisser faire », aller vers là où les personnes ont envie d'aller, en veillant toutefois à ce que chacune puisse prendre sa place et en veillant au cadre. Lors de la deuxième animation avec les quatre jeunes de l'IME, un des garçons arrive à la séance très affecté, sa copine la quitte. Il raconte qu'elle l'a insulté et qu'il l'a frappé en retour. Un des jeunes lui dit qu'il devrait laisser tomber. On sent de l'animosité entre ces deux participants. Le premier lui demande pourquoi toutes ses ex-copines deviennent amies avec lui, ce dernier rétorque que ça n'a rien à voir. Dans ce temps collectif, notre rôle est de couper cours à cet échange « ping-pong » entre les deux protagonistes. En effet, les deux jeunes risquent de s'empêtrer dans cette dualité conflictuelle et dans les reproches mutuels, pendant que le reste du groupe n'est plus acteur de la séance mais subit cette tension. Ils nous emmènent dans le nœud de leur relation, nous entraînent là où ils sont pris. En tant qu'animatrice mon rôle n'est pas celui « d'arbitre », il est important de ne pas se laisser embarquer, et de rappeler le cadre et les règles de fonctionnement établies ensemble. « Ne pas se laisser embarquer », ne veut pas dire faire comme si ça n'existait pas, ou ne pas accueillir la souffrance exprimée, ici celle du jeune, triste et en colère d'avoir été quitté par une fille qui a rejoint un autre groupe de personnes. Il est important d'aider les jeunes à se décaler de la situation, sinon elle risque de « parasiter la séance ». Si je sens que c'est possible pour eux, c'est l'occasion d'aborder ce qui tourne autour des relations affectives : les sentiments, les émotions, le respect mutuel, les projections, les représentations normatives, etc. Dans cette situation, ce temps n'est pas propice, car il y a trop d'affects et un entretien individuel serait plus adapté pour apaiser le jeune qui arrive chargé émotionnellement. La CCF coupe court et demande aux jeunes ce dont ils ont envie de parler dans cette deuxième séance. On aborde alors les changements corporels au moment de la puberté. Après être partie des connaissances des participants, nous regardons la courte vidéo de Jamy, « Les changements de l'adolescence chez le garçon ». Je trouve que cette vidéo pédagogique véhicule une vision plutôt stéréotypée et hétéronormative, mais le personnage humoristique et familier de Titeuf, amène de la légèreté, du rire. Il aide le groupe à partir sur autre chose et permet aux deux jeunes de s'apaiser un peu. La CCF fait des pauses pour reformuler ce que dit Jamy et le mettre en lien avec ce qui a été dit par les adolescents. D'autre part, plutôt que de partir du principe qu'ils ont besoin de revoir la vidéo, elle leur demande s'ils souhaitent la visionner une seconde fois, deux jeunes acquiescent. Cette démarche me parle, car je trouve important de poser la question plutôt que de présupposer les besoins des personnes au risque de les infantiliser.

Concernant la prévention des violences, je me souviens des paroles d'une conseillère qui m'ont inspiré. Lorsqu'elle aborde les violences, elle parle du « bon secret » et du « mauvais secret » pour aider les jeunes à distinguer les deux et à se protéger : « Si vous avez quelque chose à dire, un secret lourd et qui fait du mal dans la tête et dans le cœur, il faut aller le dire à l'adulte ». J'ajouterais : « à un adulte avec qui vous vous sentez en confiance ». Pour réfléchir sur les relations, le consentement, les violences, une conseillère me raconte qu'elle utilise la théâtralisation. A l'aide de poupées Barbie, elle propose aux jeunes d'un IME de jouer des saynètes à partir d'une situation précise qu'elle amène. Elle me partage l'exemple où deux poupées sont côte-à-côtes dans un bus, Ken agresse Barbie en lui mettant une main aux fesses. La CCF propose aux personnes volontaires de jouer ce que Barbie peut faire dans cette situation. Un outil qui semble intéressant pour, à partir de situations concrètes, réfléchir collectivement à des stratégies d'action pour l'opprimée et pour les témoins. Les jeunes se concentrent sur un objectif commun, travaillent l'écoute, l'expression, s'entraînent pour pouvoir réagir dans leur vie.

En amont de l'animation, serait-il préférable d'avoir des informations de la part des éducateur·rice·s sur les jeunes qui ont vécu des situations traumatisantes, telles que des violences sexuelles ? Quel intérêt cela peut-il avoir ? Avec les jeunes valides, les CCF n'ont pas accès à ces informations personnelles, alors pourquoi y auraient-elles accès avec des jeunes accueilli·e·s en instituts spécialisés ? Avec le recul, je me dis qu'accéder à ces informations peut influencer ma posture. Je risque de projeter des choses sur les jeunes, voire de me censurer dans l'animation en voulant prendre des précautions. De plus, je souhaite être à égalité avec eux qui n'ont pas d'information sur moi. Mon écoute et mon attention portées à chacune des personnes du groupe ne doivent pas dépendre des éléments que j'ai sur leur vie. Tout au long de l'animation, je reste attentive aux réactions verbales et non-verbales, je nomme au groupe ce que je ressens et observe avec congruence. Si une confiance s'établit entre les participant·e·s et moi, les personnes qui le souhaitent pourront être reçues en entretien individuel. Une conseillère me confie ne pas vouloir d'informations sur les traumatismes des personnes, mais en amont de la séance elle pose ces deux questions au professionnel·le accompagnant le groupe : « Y a t-il de gros blocages pour certain·e·s ? », « Est-ce que quelque chose fait crise en ce moment ? ». Si l'animation collective a lieu dans l'institution, je trouve pertinent de rester disponible l'heure qui suit pour accueillir les jeunes qui souhaiteraient s'entretenir en individuel. Cette heure peut notamment permettre de recevoir un·e participant·e qui a confié quelque chose de lourd pendant la séance, et déboucher sur un accompagnement qui se pense et se met en place en lien avec les professionnel·le·s de la structure (psychologue, infirmier·e, éducateur·rice).

En repensant à la situation d'animation vécue où un jeune casse une vitre juste après l'animation, je me dis que cet incident aurait très certainement pu être évité dans un autre cadre d'intervention. En effet, dans le cas suivant, l'animation avait été pensée sans les jeunes, et n'était pas remaniée en fonction des préoccupations des participant·e·s. Le cadre ne leur permettait pas d'exprimer leurs besoins. Finalement, iels étaient comme pris « en otage » dans un forma qui leur était imposé. Il n'y avait pas un réel espace de parole, et une écoute de là où les jeunes en sont et sont prêt·e·s à aller. Un tel cadre risque d'entraîner du désintérêt pour la séance et être vecteur d'angoisse. Dans le cas de ce jeune, certainement que quelque chose est venue le heurter. Sa réaction violente est probablement représentative de la violence qu'il a ressenti et qu'il n'a pu exprimer, « ça a débordé ». Casser un carreau est un moyen de dire et de forcer l'espace à s'ouvrir. Une CCF interviewée disait cela : « Quand tu secoues l'angoisse, il faut la faire retomber pour pas que ça fasse crise ». Aujourd'hui, il m'importe de prendre soin de m'enquérir de comment se sentent les participant·e·s - par exemple à partir des cartes émotions et cartes sensations - et d'en tenir compte. Si je remarque qu'un jeune semble affecté, je peux poser les questions suivantes : « J'ai l'impression que ça te heurte, est-ce que c'est le cas? », « Qu'est-ce qui aiderait à te faire te sentir mieux? ». Il faut également donner la possibilité aux jeunes de pouvoir quitter la séance au besoin, tout en étant accompagné. Par ailleurs, prendre le temps de poser le cadre des séances, de construire les règles de fonctionnement avec les jeunes, de créer la relation de confiance, me paraît incontournable pour les accompagner sereinement et de manière respectueuse. Voici les règles de fonctionnement qui sont importantes pour moi : Respect de soi / respect de l'autre ; Écoute mutuelle ; Le droit de ne pas parler ; On ne raconte pas à l'extérieur du groupe ce qu'un·e camarade à dit ; On parle pour soi et pas sur les autres ; On ne parle pas de sa vie intime, ni de celle des autres ; Confidentialité (sauf si cela vous met en danger). J'aime aussi préciser qu'il n'y a pas de question idiote, qu'on a le droit de se tromper. Je trouve que cela favorise la libération de la parole et permet de limiter les moqueries. Je remarque que cette règle : « On ne parle pas de sa vie intime » n'est pas toujours bien comprise des participant·e·s. Elle sert à sécuriser les personnes, elle permet de préserver la vie intime de chacun·e en ne l'exposant pas aux regards, aux jugements des autres, aux rumeurs. L'animation collective n'est pas un groupe de parole, dans lequel on peut parler de soi, de ce que l'on vit. Lors des deux animations auprès du groupe de garçons de l'IME, je note qu'un des jeunes a de la difficulté avec le respect de l'intimité de l'autre et qu'il exprime un grand besoin de parler de sa vie. Il n'est pas simple pour lui de trouver la limite entre ce qu'il peut partager avec les autres et ce qui est de l'ordre de l'intime. Pour une meilleure compréhension, je sens qu'il serait nécessaire de bien distinguer les choses et de préciser que la séance est un espace où ils vont pouvoir parler de questions qui touchent à l'intime mais que l'on ne va pas parler de son intimité, de situation personnelle. Le

garçon en question partage les difficultés et rancœurs qu'il éprouve à l'égard de son ex-petite amie qui l'a quitté. Le rôle de la CCF est d'accueillir l'émotion du jeune tout en lui expliquant que ce n'est pas le meilleur lieu pour parler de cela : « J'entends que c'est très important pour toi, je sens aussi qu'il y a beaucoup d'émotion, mais je te propose d'en reparler en individuel pour que tu puisses livrer ce que tu traverses plus librement ». Il est important que la personne sente qu'elle est entendue, que son besoin n'est pas nié, et qu'elle sache vers quelles personnes ressources se tourner en cas de difficulté. En revanche, dans certain cas, je pense qu'on peut envisager, à partir d'une situation personnelle qui émergerait dans le groupe - hors situation de violence, situation chargée émotionnellement, ou risquant d'exposer la personne - reformuler les choses de manière à ce qu'une question collective en sorte et y réfléchir ensemble, surtout si cela concerne une thématique qui suscite de l'intérêt dans le groupe. Cela permet de se décaler et de ne pas parler d'une situation personnelle en particulier. Par ailleurs, si ce besoin de partager son vécu est exprimé par plusieurs jeunes de l'IME, les conseillères pourraient faire la proposition à l'institution de créer un groupe de parole, à raison d'une séance toutes les trois semaines par exemple. Ces rendez-vous pourraient être co-animés par une conseillère et un·e professionnel·le de la structure formé·e au programme « Handicap et Alors ? », pour progressivement laisser la main au professionnel·le. D'autre part, une permanence au sein de l'établissement permettrait que les jeunes soient moins tributaires des adultes pour pouvoir rencontrer une CCF. On pourrait également prévoir une heure de disponibilité après l'animation collective pour que les personnes qui le souhaitent puissent être reçues en individuel. Cela est envisageable quand l'animation a lieu dans l'institution. De plus, si à la fin de celle-ci, il y a des questions restées en suspend, il me paraît pertinent de noter les pistes amenées non explorées, pour pouvoir les prendre en compte à la séance d'après. Cela permet de donner confiance au groupe, de réaffirmer que c'est un moment pour elleux, à elleux. Il est important de ne pas avoir de désirs pour les jeunes, mais de cheminer avec elleux, en fonction de ce qu'ils amènent.

Concernant le lien avec les parents ou tuteurs légaux, dans le cadre de rencontre, de café parents, notamment via le programme « Handicap et Alors ? », je trouverais intéressant d'organiser un rdv parents-adolescent·e·s (voire en y conviant aussi professionnel·le·s et institutionnel·le·s). Une fois les quatre axes du programme terminés, comme une forme de clôture, j'imagine proposer la projection du film « Gabrielle. Tomber en amour pour Gabrielle ». Ce film de Louise Archambault sorti en 2013 raconte l'histoire de deux jeunes en quête d'un bonheur qu'on leur refuse du fait de leur déficience intellectuelle. Leur histoire d'amour n'est pas toujours bien vue par leur entourage. Gabrielle, soutenue par sa sœur aînée, essaye de prouver son autonomie pour gagner son indépendance. Le film interroge le contrôle des parents et leurs inquiétudes sur la vie intime et

affective de leurs adolescent·e·s en situation de handicap. Il peut être un vecteur de dialogue entre les jeunes et leur parents. D'une certaine façon, le film fait passer ce message aux parents : « Vos enfants ont le droit d'accéder à la vie affective qu'ils souhaitent, accompagnons-les pour qu'ils puissent accéder sereinement à ceux à quoi les jeunes valides accèdent ». Il peut aider les adultes à se mettre à la place de leurs enfants, être à l'écoute de leurs besoins. La CCF a un rôle à jouer dans l'accompagnement et la réassurance des parents dans leurs compétences parentales. Son rôle est également de mettre en lumière ce qui fait frein, au niveau institutionnel, à l'épanouissement affectif et sexuel des jeunes en situation de handicap, soit, de rappeler à l'institution ses responsabilités légales en terme de garantie d'accès à l'intimité, à l'information et à la contraception.

Conclusion

L'accompagnement des jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s sur les questions relatives à la vie intime, affective, relationnelle et sexuelle, réalisé par les CCF du Planning familial, a pour objectif général d'offrir un espace de parole et d'informations sur ces questions. Ceci, afin d'aider les jeunes à cheminer, d'améliorer la vie en groupe au sein de l'institution, de favoriser l'accès à l'autonomie et l'épanouissement dans leur vie intime, affective et sexuelle.

La déficience intellectuelle, c'est-à-dire le développement incomplet du fonctionnement mental, caractérisé essentiellement par une altération des facultés cognitives, du langage, de la motricité et des capacités sociales, fait surgir des problématiques spécifiques. Des problématiques concernant notamment les limites entre soi et autrui, l'intimité, la relation à l'autre, le ressenti et l'expression des émotions, l'expression du consentement. La situation de handicap mental induit une autonomie restreinte et un accompagnement spécialisé dans un cadre institutionnel.

Observe-t-on des spécificités dans les animations vie affective, relationnelle et sexuelle menées auprès de jeunes déficient·e·s accueilli·e·s en institution (par rapport à celles menées en milieu scolaire dit « ordinaire ») ? Les pratiques professionnelles des conseillères interviewées nous montrent qu'il y a quelques différences, mais surtout de nombreux points communs dans l'accompagnement. On repère des similitudes, notamment, dans les préoccupations et questionnements des jeunes ; les thématiques abordées ; les techniques d'animation (participatives et impliquantes) ; l'attention à la dynamique de groupe ; l'approche centrée sur l'écoute et l'expression des personnes ; l'attention à leurs besoins ; l'appui sur les connaissances des participant·e·s ; la posture adoptée par les conseillères. Quant aux spécificités, elles s'observent dans le fait de proposer un cadre plus contenant ; d'adapter le discours et les supports aux niveaux de compréhension hétérogènes ; d'accorder une attention particulière au rythme de chacun·e ; d'accorder une place importante à l'expression des ressentis et des émotions, au consentement et à la prévention des violences sexuelles ; d'illustrer son propos de manière concrète. Les spécificités sont aussi liées au poids de l'institution et des représentations sociales. Elles impliquent de construire une collaboration plus marquée avec l'établissement d'accueil, d'encourager une autonomisation face aux parents ou tuteur·rice·s, de repérer et mettre à distance ses propres représentations sur les handicaps.

Comme n'importe quel adolescent·e, les jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s sont traversé·e·s de préoccupations et de besoins d'ordre affectif, relationnel, sexuel. Cependant, les conditions

d'accompagnement et de vie en institut ne permettent pas la pleine expression des besoins, leur reconnaissance et prise en compte. En effet, le manque de formation du personnel médico-éducatif, la quasi absence d'espaces d'intimité, les représentations des professionnel·le·s, le manque de convergence entre les acteurs, une législation partiellement appliquée par l'institution, sont autant de facteurs limitants. À cela s'ajoute le regard que la société porte sur le handicap, le contrôle social, les représentations et craintes des familles, les normes en matière de sexualité.

Les conseillères conjugales et familiales jouent un rôle dans cette reconnaissance, notamment en défendant le droit des personnes déficientes à l'intimité et à la santé sexuelle, en aidant à libérer la parole, en formant et en accompagnant les professionnel·le·s, en tenant un discours dédramatisant auprès des parents, en encourageant l'élaboration d'un cadre institutionnel favorable. Pour certaines équipes de conseillères, cet accompagnement se fait à travers la mise en œuvre du Programme « Handicap et Alors ? » au sein des structures volontaires. Cependant, la mise en place de ce dispositif et d'animations collectives en nombre suffisant se heurte à des freins financiers, humains et des contraintes temporelles.

Pour ma future pratique professionnelle je retiens que l'exercice du métier de conseillère conjugale et familiale demande, notamment, une grande humilité, une grande empathie, une capacité d'écoute et d'adaptation, une recherche de congruence, un travail constant sur ses propres représentations, une conscience des normes sociales, une capacité de remise en question et d'actualisation par rapport aux évolutions de la société. Enfin, je note cette nécessité de faire du lien pour pérenniser les actions et s'inscrire dans un projet global de défense des droits en matière de vie intime, affective, relationnelle et sexuelle.

Les animations menées par les conseillères ont notamment pour objectif de travailler sur l'acceptation de l'autre, et d'interroger les représentations individuelles et sociales. Ne pourrions-nous pas envisager de rendre d'avantage visible les handicaps dans les animations collectives, à travers des supports, des témoignages, etc. ? Et pourquoi ne pas envisager des séances plus inclusives, où se côtoieraient davantage les publics valides et en situation de handicap ?

Bibliographie

Ouvrages, revues

ALBERT Irène, Affirmer « le droit à la vie affective et sexuelle ». Entre désirs et réalités, entre permanence et changements, *Le sociographe*, 2014/3, n°47, 7-9.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'entretien de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.

BÉCAR Florence, Les représentations de la sexualité chez les adolescents d'un IME, *Dialogue*, ERES, 2016/3, n°213, 115-128.

BOURDEN Aude, RIBES Pascale, Vie intime, affective, sexuelle et situations de handicap. Mobilisons-nous !, *Pratiques en santé mentale*, 2017/4, 63^e année, 13-16.

BOZON Michel, *Les cadres sociaux de la sexualité*, Sociétés contemporaines, vol.1 n°41-42, 2001.

CARESMEL Nicolas, L'amour est une émotion. Vie affective et sexuelle d'adolescents en IME, *Le sociographe*, 2014/3, n°47, 55-63.

CARESMEL Nicolas, Cadre légal et professionnel d'une pratique sexuelle, *Le sociographe*, 2014/3, n°47, 21-30.

DELPHY Christine, *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, (1978), (1998), 2002.

FAYET Christine, La séduction est une entrée en sexualité. Vie affective et sexuelle d'adolescents en service de santé, *Le sociographe*, 2014/3, 41-53.

JACKSON Stevi, traduit par DELPHY Christine, Genre, sexualité et hétérosexualité : la complexité (et les limites) de l'hétéronormativité, *Nouvelles Questions Féministes*, 2/2015 Vol.34.

LANDEMAINE Catherine, Les formes sociales et symboliques d'un amour singulier, *Le sociographe*, 2014/3, n°47, 11-20.

NAYAK Lucie, *Sexualité et handicap mental. L'ère de la « santé sexuelle »*, Édition de l'INSHEA, 2017.

ROUYER Véronique et al., « Conclusion. De la socialisation de genre à l'appropriation du genre », in Sandrine Croity-Belz et al., *Genre et socialisation de l'enfance à l'âge adulte*, ERES « Hors collection », 2010, 205-217.

VAGINAY Denis, *Une sexualité pour les personnes handicapées. Réalité, utopie ou projet ?* Éditions Chronique sociale, 2014.

VAGINAY Denis, Sexualité des personnes déficientes intellectuelles. Evolution convergente avec la sexualité commune ?, *Pratique en santé mentale*, 2017/4, 63^e année, 41-45.

VAGINAY Denis, La sexualité des adolescents handicapés mentaux en institution, *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 2008/3, n°73, 33-40.

VAGINAY Denis, *Découvrir les déficiences intellectuelles*. Ramonville-Saint-Agne : ERES, 2005.

Textes officiels

ATIH Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10-FR 2020), 10^e révision. Consultée sur https://www.atih.sante.fr/sites/default/files/public/content/3706/cim-10fr_2020.pdf

Article L.6121-6 3° du Code de la santé publique.

Article L.311-4 du Code de l'action sociale et des familles.

Article 12 de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie.
Consultée sur https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/EXE_A4_ACCUEIL.pdf

Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001. Articles L.121-1 et L.312-16.

Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002.

Loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Circulaire DAS/TS1 n° 96-743 de 1996.

Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, parue au BOEN n° 9 du 27 février 2003.

Convention interministérielle 2013-2018 « pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » (convention du 7-2-2013).

Rapport relatif à l'éducation à la sexualité, « Répondre aux attentes des jeunes, construire une société d'égalité femmes-hommes », Le Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes, rapport n°2016-06-13-SAN-021, juin 2016.

OMS, *Rapport sur la santé dans le monde. La santé mentale : nouvelles conceptions, nouveaux espoirs*, Genève : Éditions de l'OMS, 2001.
Récupéré sur https://www.who.int/whr/2001/en/whr01_fr.pdf

Autres

Rapport d'activité 2018, Centre de Planification et d'Éducation Familiale de Gambetta, p18.

Brochure Programme « Handicap et Alors ? », Le Planning familial, édition 2018.

Annexes

I/ Guide d'entretien CCF

II/ Guide d'entretien éducatrice

III/ Grille pour aider l'observation

IV/ Complément d'entretien via un questionnaire (suite entretien CCF)

V/ Retranscription complète - entretien éducatrice

I/ Guide d'entretien - Conseillère conjugale et familiale

Animations collectives auprès de jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s

date :

Lieu de travail

- Nom de la ville/commune :
- Échelle territoriale de la structure :
- Nom de la structure :

Depuis combien de temps travaillez-vous au Planning Familial ?

**Depuis combien de temps intervenez-vous auprès de jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s ?
Avec quels établissements spécialisés travaillez-vous ?**

Les ateliers

Quelles sont les différents thèmes abordés lors de vos interventions ?

Choisissez-vous de mettre l'accent sur des thématiques en particulier ?

Quels sont les objectifs poursuivis ?

Pouvez-vous me parler de tout ce qui tourne autour de l'animation ?

(Contact partenaire, préparation, déroulement de l'animation, lieu, bilan, continuité (relais)...))

Voyez-vous une différence entre les animations en milieu scolaire standard et les animations en institution auprès de jeunes porteur·euse·s de déficiences intellectuelles ?

Si oui en quoi est-ce différent ? Quelles sont les spécificités ?

Quels types de supports utilisez-vous ?

Animez-vous au sein de groupes mixtes ou non mixtes (mixité de genre) ? Pour quelles raisons ?

Les participant·e·s

Pouvez-vous me parler des jeunes auprès desquel·le·s vous intervenez ?

(Leurs préoccupations, leurs représentations...)

Quelles sont les questions qui reviennent souvent ?

Leur participation se fait-elle sur la base du volontariat ?

Vous arrive-t-il régulièrement de recevoir des jeunes de l'institut en entretien ?

Les partenaires / les contraintes externes liées aux structures

Les professionnels sont-ils présents lors des séances ? (éduc, infirmier·e, psychologue)

Si oui quels rôles jouent-ils ? Ont-ils une posture aidante ? Qui facilite/contraint les jeunes, les CCF ?

**Les interventions en institut sont-elles souvent à l'initiative d'une seule personne de l'établissement ?
Quels sont vos interlocuteur·rice·s privilégié·e·s ?**

Pouvez-vous me parler de l'investissement des structures en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle ?

Les établissements vous communiquent-ils leurs attentes vis-à-vis de l'intervention (choix des thématiques...)?

Vos interventions s'inscrivent t-elles dans un projet global de l'établissement sur cette thématique ?

Identifiez-vous des freins, des contraintes spécifiques à ces interventions ?

(par ex. dans : la préparation , le partenariat, la co-animation, les supports disponibles, la continuité, les représentations des professionnel·le·s, des familles)

Avez-vous noté certaines craintes de la part des établissements ? Si oui, lesquelles ?

Quelles évolutions notez-vous dans le travail fait avec les structures ?

(concernant par exemple : la considération de la vie affective et sexuelle des jeunes par l'institution; la construction de collaborations qui s'inscrivent dans le temps; au niveau du fond et de la forme des animations, etc.) ?

Est-il aisé de créer du lien, de la collaboration avec les familles ? Si oui, quelles formes cela peut prendre ?

Avez-vous pu mettre en place le programme « Handicap et alors ? » ?

Bilan personnel

Quel bilan faites-vous des différentes interventions menées ?

(par exemple : ce qui fonctionne bien / fonctionne moins et à quelles conditions ça fonctionne ? ; les effets que ces animations ont sur les jeunes ; les perspectives que cela ouvre, etc.)

Quelles sont les questions sur lesquelles vous êtes moins à l'aise ?

Est-ce qu'il y a des choses qui ont changé dans le contenu des ateliers au fil du temps ?

Y a-t-il des choses que vous aimeriez faire différemment ?

Y a-t-il des projets que vous souhaiteriez monter avec les jeunes ?

Quels conseils donneriez-vous en terme de posture à avoir en tant que CCF intervenant auprès de jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s ?

II/ Guide d'entretien - Educateur·rice

date :

Lieu de travail

- Nom de la ville/commune :
- Échelle territoriale de la structure :
- Nom de la structure :

Pouvez-vous vous présenter et présenter succinctement la structure dans laquelle vous travaillez ?

**Depuis combien de temps travaillez-vous auprès de jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s ?
Dans quelles structures avez-vous travaillé ?**

L'institution

Toute au long de votre expérience professionnelle, notez-vous une évolution dans la prise en compte de la vie affective et sexuelle des jeunes déficient·e·s par l'institution ?

Est-ce que l'avancée législative a entièrement permis cette considération ?

**En pratique, dans quelle mesure l'éducation à la sexualité est-elle réalisée en institution ?
Comment l'institution met-elle en œuvre la législation ?**

**Quels sont les freins à une réelle prise en compte de la vie affective et sexuelle des jeunes déficients ?
(la configuration des locaux, l'accès à des espaces d'intimité, les choix de la direction, les représentations des professionnel·le·s et des parents? Etc.)**

Les ateliers

**Quelles sont les différents thèmes abordés lors des interventions du PF ?
Choisissez-vous de mettre l'accent sur des thématiques en particulier ? Si oui lesquelles ?**

Quels sont les objectifs poursuivis ?

Les participant·e·s

**Pouvez-vous me parler des jeunes qui participent aux séances ?
(leurs questionnements/préoccupations, leurs représentations...)**

Quelles sont les questions qui reviennent souvent ?

Leur participation se fait-elle sur la base du volontariat ?

Comment qualifieriez-vous les sexualités des jeunes déficient·e·s ?

Pensez-vous que leurs sexualités soient problématiques ? Si oui en quoi ?

Vous arrive-t-il que des jeunes de la structure demandent d'être reçu·e·s seul·e·s au PF par une CCF ?

Les partenaires / les contraintes externes liées aux structures

Les professionnels sont-ils présents lors des séances ? (éduc, infirmier·e, psychologue)

Si oui quels rôles jouent-ils ?

Pouvez-vous me parler de l'investissement des structures en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle ?

Les établissements communiquent-ils leurs attentes vis-à-vis de l'intervention (choix des thématiques...) ?

Les interventions s'inscrivent t-elles dans un projet global de l'établissement sur cette thématique ?

Identifiez-vous des freins, des contraintes spécifiques à ces interventions ?

(par ex. dans : le partenariat, la co-animation, la continuité (relais), les représentations des professionnel·le·s, des familles)

Avez-vous noté certaines craintes de la part des professionnel·le·s de l'établissement ?

Si oui, lesquelles ?

Quelles évolutions notez-vous dans le travail fait avec le Planning ?

(concernant par exemple : la construction de collaborations qui s'inscrivent dans le temps; au niveau du fond et de la forme des animations, etc.) ?

Est-il aisé de créer du lien, de la collaboration avec les familles ? Si oui, quelles formes cela peut prendre ?

Connaissez-vous le programme « Handicap et alors ? » ?

Bilan personnel

Quel bilan faites-vous des différentes interventions menées ?

(par exemple : ce qui fonctionne bien / fonctionne moins et à quelles conditions ça fonctionne ? ; les perspectives que cela ouvre, etc.)

Quels effets ces animations ont-elles sur les jeunes ?

Est-ce qu'il y a des choses qui ont changé au fil du temps ?

Y a-t-il des choses que vous aimeriez faire différemment ?

Quelles sont les questions sur lesquelles vous êtes moins à l'aise ?

Y a t-il des projets que vous souhaiteriez monter avec les jeunes ?

IV/ Complément d'entretien via un questionnaire - Conseillère CPEF Le Grésivaudan

Depuis combien de temps interviers-tu auprès de jeunes déficient·e·s ?

Je travaille avec les jeunes en IME depuis le début de ma carrière de CCF, c'est à dire depuis 12 ans.
Je travaille au PF depuis 8 ans.

Avec quels établissements spécialisés travailles-tu ?

En ce moment nous travaillons avec l'IME Le Barioz à Theys et l'IME à Crolles.

Quelles évolutions notes-tu dans le travail fait avec les structures ?

(concernant par exemple : la considération de la vie affective et sexuelle des jeunes par l'institution ; la construction de collaborations qui s'inscrivent dans le temps ; au niveau du fond et de la forme des animations, etc.)

Je pense qu'il y a une prise de conscience des structures et professionnel.les qui suivent les jeunes en IME de l'importance de la prise en considération et du respect de la vie relationnelle, affective et sexuelle des jeunes et de leur accompagnement sur ce chemin. Je pense que la demande d'intervention vient pour les jeunes par rapport à leurs besoins confirmés ou pressentis, mais aussi pour les professionnel.les qui ne se sentent pas forcément à l'aise ou pas légitimes pour travailler ces questions là avec les jeunes. La collaboration est bonne avec les professionnel.les mais nous sentons que cela dépend bien évidemment des dirigeants de la structure et de l'orientation et priorités qu'ils veulent donner à ces questions. Malheureusement nous ne pouvons que très rarement mettre en place le programme « Handicap et alors ? » dans son intégralité ou toutes ces facettes.

Je ne vois pas trop d'évolution dans la demande qui est toujours en lien avec la puberté, l'intimité, le consentement, la gestion de la bonne distance entre soi et l'autre et sa différenciation, le respect de soi et de l'autre, parler des relations sexuelle et de la prévention, tout cela en fonction de là où en sont les jeunes. Peut être un peu plus par rapport à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre que j'entendais moins avec ce public. Dans la forme c'est nous qui la travaillons en prenant en compte les avis et ce que remarquent et pressentent les professionnels des besoins et des difficultés des jeunes.

Quel bilan fais-tu des différentes interventions menées ?

(par exemple : ce qui fonctionne bien / fonctionne moins ; les effets que ces animations ont sur les jeunes ; les perspectives que ça ouvre, etc.)

Il y a tout un tas de chose qui fonctionnent si on l'adapte bien à la capacité de compréhension des jeunes et du respect de leur évolution. C'est souvent eux qui nous amènent sur des tas de sujets et pas forcément ceux qu'on avait prévu d'aborder avec eux ou pas au même moment. Ce que je retiens surtout c'est que tout est toujours à construire avec les jeunes et le groupe que l'on a en face de nous, c'est une rencontre et une forme d'accordage à trouver, pour être au plus juste des réponses à leur apporter ou au plus près d'eux et de leur préoccupation pour les faire avancer, pas à pas, en fonction de leur niveau de compréhension et d'avancée sur ces questions là. C'est un peu un jeu d'équilibre et de grande humilité. Ce sont eux qui m'apportent le plus et qui me font me souvenir que je dois être attentive à eux, être à l'écoute pour les aider à cheminer.

Je pense que ces animations sont très importantes pour eux. Elles ne sont cependant pas suffisantes mais je me dis que rattachées à tout ce que leur apportent les autres adultes et professionnels de leur entourage ça doit avoir un impact, prendre forme pour eux. Les choses se répètent ou se disent autrement et ça doit faire lien et sens dans la durée. en général ils sont assez contents de ces temps d'échanges. Ce que je peux constater aussi, c'est que nous recevons des jeunes, plus des filles en effet, qui viennent se faire suivre au centre au niveau de leur contraception lors de leur passage à une vie sexuelle active. Là je me dis que ça a vraiment du sens, que ça fait son chemin et que ça aide ces jeunes.

T'arrive-t-il régulièrement de recevoir des jeunes de l'IME en entretien ?

Cela arrive mais reste assez ponctuel. Ils ne viennent pas d'eux mêmes mais accompagnés par un éducateur donc ils sont tributaires de l'organisation de la structure. C'est peut être pour cela que nous n'en voyons pas plus et non pas parce qu'il n'y aurait pas de demande. Je me dis que si nous faisons des permanences sur

place nous aurions probablement du monde...

Y a-t-il des choses que tu aimerais faire différemment ?

Ou j'aimerais qu'il puisse y avoir des groupes de paroles qui dépassent les 3 séances dans l'année.

Ce que je pourrais rajouter c'est que ce qui serait vraiment intéressant c'est d'avoir plus d'échanges avec les professionnels qui entourent ces jeunes lorsque nous mettons en place les interventions. En général on fait des rencontres/ bilans avant et après les séances mais pas entre les séances. Sauf si nous avons besoin de communiquer quelque chose d'important évidemment mais ce n'est pas toujours suffisant.

Y a-t-il des projets que tu souhaiterais monter avec ces jeunes ?

Difficile de le dire en dehors des séances plus nombreuses et des entretiens plus nombreux. Nous sommes limités dans le temps et les budgets. Nous avons par le passé fait un travail avec les jeunes sur la construction d'affiches sur différents thèmes. Temps très riche et complet nécessitant l'intervention de professionnels autres que CCF, un budget et du temps important pour sa réalisation. Ou alors le programme Handicap et Alors que j'aimerais pouvoir mener dans son intégralité avec des structures. En fait il y aurait certainement des tas d'actions à construire et mettre en œuvre si nous avons les moyens de le faire.

Les interventions sont-elles souvent à l'initiative d'une seule personne de l'établissement? Quels sont vos interlocuteurs privilégiés?

Non pas seulement d'une seule mais souvent une personne qui fait le lien avec les autres. Dans l'IME avec laquelle nous travaillons il y a surtout l'infirmière qui fait le lien mais aussi les éducateurs qui sont investis. On a connu par le passé la responsable de la structure qui était très motrice dans les projets que nous menions avec eux.

As-tu noté certains freins, craintes de la part des établissements ? Si oui, lesquels ?

Peut être une crainte d'être jugé, de montrer trop de leur fonctionnement interne ou qu'on puisse leur reprocher certaines choses. Les freins sont aussi dans le fait que nous intervenons pour aider les jeunes à grandir, s'émanciper et s'autonomiser dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle et que ça vient bousculer, se heurter à un règlement intérieur qui ne permet pas cela, à des locaux qui ne permettent pas le respect de l'intimité, de la pudeur...par exemple avec des chambres à plusieurs lits et des portes qui ne peuvent pas être fermées avec un verrou. ça fait un peu double discours, contradiction...de quoi en perdre son latin! Mais bon c'est important que les jeunes puissent en parler justement.

Est-il aisé de créer du lien, de la collaboration avec les familles ? Si oui, quelles formes cela peut prendre ?

Non très difficile de part noter l'expérience et les échos que nous avons des structures. parler de sexualité, d'autonomisation, de relations amoureuses pour ce public c'est compliqué avec les parents. Ce n'est pas évident de voir son enfant grandir et notamment parce que c'est un public avec ses fragilités, ses vulnérabilités qu'on a envie de protéger voir surprotéger. Certains parents ont du mal à les voir grandir et surtout des craintes de grossesses. En parler pour certains c'est raviver ces craintes et peut être "permettre" d'une certaine façon. On a essayé de rencontrer des parents lors de notre programme Handicap et Alors sur 3 soirées que nous avons mises en place. Nous avons eu très peu de parents. Je crois, de mémoire, une famille lors d'une soirée, une soirée sans personne et une dernière avec un couple de 4 personnes dont un couple et deux mamans.

V/ Retranscription complète - Entretien avec l'éducatrice spécialisée

Peux-tu te présenter ?

Karin Thur, éducatrice spécialisée depuis 25 ans, j'ai travaillé auprès d'ados et jeunes adultes déficients intellectuels, notamment en IME et foyers gérés par l'Afiph. Et là je travaille en SESSAD (Services d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile), dans la section SISP (Service d'Insertion Socio Professionnelle) auprès de jeunes de 16 à 20 ans.

Toute au long de ton expérience professionnelle, notes-tu une évolution dans la prise en compte de la vie affective et sexuelle des jeunes déficients par l'institution ?

Oui clairement ! Heureusement. Au début quand je suis arrivé à 19-20 ans on n'en parlait pas de façon officielle, mais seulement pour blaguer entre nous, et avec les jeunes. Toujours sous couvert d'humour avec des plaisanteries un peu grivoises. Soit le jeune était très très pure et pas du tout dans des problématiques de vie affective et sexuel, soit il était très pulsionnel et il passait sa vie à se masturber, et c'était alors la seule chose qu'on pouvait identifier de ses besoins. Tous le milieu entre ces deux extrêmes, ça n'existait pas, ça ne se parlait pas, ça ne se pensait pas. Seulement deux cas de figure : « L'ange ou la bête » comme on dit. Par la suite on a eu quelques petites formations. Moi j'en ai fait deux, c'était bien. Aujourd'hui c'est quelque-chose qui non seulement se parle, se pense, mais qui est mis en place dans les projets individuels, et qui est raccord avec ce que la loi attend de nous. Il y a une prise en compte de ces besoins-là. Après ce n'est pas tout rose et ce n'est pas si facile que ça, c'est pas parce que ça fait joli sur le papier que c'est simple à faire.

J'ai souvenirs d'un temps où en foyer sur les cahiers de liaisons on ne pouvait pas marquer... les cahiers qui servaient entre nous, qui n'étaient pas à destination de la famille, c'était : « Je l'ai surpris entrain de faire la chose (masturbations, actes sexuel) », c'était vraiment très très tabou. Avec toute la problématique du consentement parce que globalement ce n'était pas permis. Pour le moins c'était complètement nié. Et le consentement bah...voilà, forcément il y a eu des dérives.

Ce n'était pas possible d'en parler avec les parents non plus. Et ça c'est toujours très très très délicat, ça n'a pas encore bien évolué pour le coup.

Est-ce que l'avancée législative a entièrement permis cette considération ?

Les parents n'en sont pas au niveau législatif. Eux ils sont pris aux tripes.

J'ai connu une seule mère qui avait 3 garçons autistes. Elle avait organisé sa vie autour d'eux.

A l'adolescence elle avaient mis beaucoup de chose en place, comme un coin calme prévu et pensé, un coin masturbation tranquille qui n'était pas dans les toilettes, qui était pensé. Cette maman mettait ça en place chez elle. On en a parlé en IME de mettre ça en place, ça n'a pas été possible, ça n'a pas dépassé le stade d'un projet entre éduc. C'est juste inimaginable pour la hiérarchie. On nous a gentiment fait comprendre que L'Afiph était une asso de parents à la base, et que les parents allaient jamais nous confier leur gosses pour qu'ils apprennent à se masturber et pour qu'ils le fassent. Donc c'était les toilettes.

Donc ça n'a pas été discuté avec les parents du coup ?

Non. Après ça ne veut pas dire que les parents n'en parlaient pas.

Quand tu disais, par apport à l'avancée législative, que tu observais un écart entre la théorie et la pratique, comment tu illustrerais cet écart ?

On vous dit vous accueillez un groupe de jeunes ados mixtes, déficients intellectuels plus ou moins autistes mais pas que, alors forcément ça brasse, ils sont en communication, ils sont en interaction. C'est pas parce qu'ils sont déficients qu'ils ne tombent pas amoureux et qu'ils n'ont pas des besoins affectifs. Alors ça y'a pas de souci tout le monde veut bien l'entendre dire. Après ils n'ont pas le droit de s'embrasser sur la bouche. Donc t'imagines que si ils n'ont déjà pas le droit de s'embrasser sur la bouche, ils ont pas le droit de rien faire. Donc tout se passe là où c'est caché, puisqu'il n'y a rien qui est pensé, on nous dit bien que ça peut exister, que c'est bien que ça existe mais en fait il n'y a aucun lieu qui est pensé pour ça. Donc du coup ça se passe aux toilettes, Sauf qu'il a un seul toilettes pour dix personnes. Donc ça prend du temps, c'est la queue. Il y en a que ça fait criser, parce que c'est sale, etc. et puis en plus pour moi on mélange allégrement tout ! Là

où on fait les besoins, là où on peut se masturber ou se faire des câlins... Ne serait-ce qu'en terme d'hygiène c'est n'importe quoi ! Quand c'est en hébergement, et en chambre individuelle c'est possible et plus paisible. Après des fois les chambres sont fermées dans la journée et ouvertes que pour le couché.

Donc dans la configuration des locaux, dans l'accès à des espaces d'intimité vraiment concrets...

Y'en a pas !

On est au courant qu'ils ont droit d'avoir une vie affective, une sexualité, ça se pense à l'adolescence, on en parle avec eux, on fait des groupes de parole, on les emmène au Planning familial, on fait des jeux de société là-dessus, on regarde des films romantiques avec eux...et après la mise en place concrète, on leur explique que tout ça se fait de façon adulte...Sauf que t'imagines on les maintient à l'état d'enfant jusqu'à 20 ans, et à 20 ans ils sont lâchés dans des foyers d'hébergement où on leur dit : « C'est bon mon gars tu peux y aller ! » Sauf qu'en fait tu t'ai jamais entraîné, tu sais pas comment ça se passe. Et du coup ils arrivent en foyer d'hébergement et ils savent absolument rien faire. [La professionnelle donne l'exemple d'un jeune qui avait rompu son frein, la verge en sang le couple est venu crier au secours parce qu'ils avaient seulement regarder un porno avant en pensant pouvoir reproduire la même chose, sans préliminaires, sans lubrifiant.] Rien n'est jamais vraiment travaillé en amont. En amont on leur dit simplement : « Vous verrez ça quand vous serez adultes ». Encore pire pour ceux qui rentrent chez eux... ça y est en gros tu as le permis de conduire sauf qu'on ne t'a jamais appris à conduire quoi.

On se heurte à un règlement intérieur qui ne permet pas ce qui se dit en séance? Un jeune de 15 ans nous a confié qu'à l'IME il n'avait pas le droit d'embrasser sa copine.

Oui on leur dit on peut s'embrasser, mais pas ici à l'IME. Et alors là dans le contexte actuel la covid a induit une régression totale, personne n'a le droit de s'embrasser, comme ça il n'y a plus de débat ! En foyer on a permis les baisers mais pas dans les ESAT puisqu'on est au travail.

Moi j'en vois qui se bécotent dans la cours, tout le monde ferme un peu les yeux quoi tu vois...

Ok tu es la pour flirter, pour séduire, pour avoir des histoires... mais certainement pas pour passer à l'acte sur place. Chez papa/maman non plus d'ailleurs parce que le plus souvent eux te vois toujours limite en culotte courte. Si tu es en hébergement oui, c'est justement là où c'est possible... c'est là qu'on dit que c'est la fête du slip ! Sauf qu'avant que se soit bien vécu, il faut vite vite vite rattraper le retard. Alors là c'est double ration de Planning Familial, groupe de parole et la tu gères les petites problématiques. Aussi sur les questions d'intimité et de pudeurs en plus du reste.

En foyer d'hébergement ça va de 18 a 60 ans. Tu imagines que parfois ils sont allés à l'IME, peut être ils sont tombés amoureux, ils ont peu expérimenté à part quelques petites caresses furtives aux toilettes dans le meilleurs des cas... caresses plus ou moins consenties... Là dessus il attendent une place en ESAT, pour peu qu'il n'y ait pas de place, ou tout simplement il ne sont pas prêts pour aller en ESAT et ils retournent chez papa-maman... parfois il y a 10, 15 ans parfois 20 ans comme ça qui passent, sans qu'il ne se passe rien, évidemment. Là on met juste un couvercle ! Et après, ils arrivent en foyer et découvrent avec stupeur à 30 ou 40 ans qu'il y a des gens autour, des besoins, des pulsions, etc.

Qu'est-ce qui est mis en avant par la direction ?

C'est un double langage. La direction nous paie des formations sur la vie affective et sexuelle, elle veut que ce soit mis dans le projet personnalisé, pour être raccord avec la loi. Elle veut que ce soit traité, qu'on en parle et qu'on y pense. Qu'on soit compétent sur le sujet... après ça s'arrête là ! Si on peut éviter toutes formes de vagues sur ce sujet épineux... en plus les directions souvent, des grosses associations comme ça... nous, on nous fait bien sentir qu'à la base ce sont de grosses associations de familles, donc de parents d'enfants handicapés. S'il y a bien une chose difficile pour un parent d'enfant handicapé c'est de voir son gamin grandir. Déjà pour eux c'est le choc quand ils arrivent dans un foyer mixte. Une fois lors d'un groupe de paroles de parents : « Comment ça ma fille va vivre avec des hommes?! (une mère) – Ha ouais bah surtout que le mien il est bien monté ! (un père) – Nan mais attendez faut qu'elle ferme sa porte à clef (la mère) – Ha bah non il est interdit de fermer les chambres à clef, interdit parce qu'elle se mettrait en danger (un éduc) - Oui mais quand même elle va se faire violer ! (la mère) - Non vous n'êtes pas au courant, c'est elle qui saute sur les mecs (un éduc) - Pardon !?? (la mère) ». Dans le groupe de parole ça fout une petite ambiance quand même ! [ironique]. Il n'y a pas de verrou sur les portes. Ils ne sont pas reconnus en capacité d'être en sécurité s'ils ferment leurs portes. Mais des veilleurs de nuit font des rondes. On leur apprend un des interdits fondamentaux : « Tu n'entreras pas dans la chambre de l'autre s'il l'autre n'est pas d'accord », sauf que le

consentement éclairé chez des jeunes déficients intellectuels... des fois ça marche et des fois ça ne marche pas. Et puis en plus ces jeunes là, ils ont envie de faire plaisir. Ils ont envie de faire comme les autres, c'est-à-dire être en couple. Et si pour être en couple ça signifie passer à la casserole de temps en temps même si on n'en a pas envie, eh bien ça se fait.

Qu'est-ce qui est avancé par les parents ? J'imagine qu'il y a la peur d'une grossesse ? Là tu parlais de la peur du viol.

Là pour le coup la peur de la grossesse ça été bien mis en place avant nous : les filles ont la pilule donné par les éduc. Pas de risque d'oublier. Certains ont profité d'une petite appendicite ou un p'tit truc pour faire ligaturer les trompes. Ça a beau être complètement illégal, on en avait trois sur dix filles dans notre foyer. Souvent la jeune n'est même pas au courant, dans le meilleur des cas elle te dira que son ventre n'est pas fait pour avoir de bébé, parce que c'est ce qu'on lui a gentiment expliqué. Sinon qu'elle a quelque-chose dans le bras pour ne pas avoir de bébé parce que papa et maman ont décidé pour eux. C'est le consentement éclairé hein ?! [dit-elle de manière cynique].

Avec les parents on arrive plus à parler des grossesses non désirées, ça c'est understandable pour eux et on peut avoir un petit travail de partenariat avec eux sur comment est-ce qu'on peut l'expliquer aux jeunes, que avoir un bébé voilà ce que ça sous-entend. Il nous arrive aussi de recevoir des jeunes vivant en couples qui aimeraient avoir un enfant... malheureusement en France on est pas complètement équipé, très mal outillé pour cela... mais à mon sens ce serait possible avec un bon accompagnement. Mais on y est pas encore.

Pour moi le fond du problème c'est surtout la question du désir.

Pour un parent, que leur fille handicapée puisse avoir des désirs, des relations sexuelles comme une femme, ça c'est souvent très compliqué à accepter. J'ai accompagné faire des courses une femme de 40 ans qui a flashé sur des culottes rouges en coton avec un liseré de dentelle. Je l'ai laissée les acheter et je me suis faite insultée par les parents comme quoi je n'avais aucun respect, que je traitais leur fille comme une pute.

D'après toi cette réaction des parents elle serait dû à quoi ?

C'est difficile de voir ta fille grandir, plus qu'un garçon. Selon moi ce type de réaction est difficile à contrecarrer parce dans l'immense majorité des cas, les parents ont l'impression d'avoir une petite fille, à vie. Tout a fait impensable qu'elle ait des relations sexuelles, éventuellement ok pour avoir un petit copain, le tenir par la main, lui faire un petit bisou de temps à autres, mais certainement pas autre chose. Ça ça n'a pas évolué autant que ce que j'aurai imaginé.

Il y a aussi une représentation du handicap qui induirait ça ?

Avant le handicap je pense qu'il a une représentation de l'homme et de la femme.

Quand tu es parent, vient se rajouter le handicap intellectuel qui fait qu'en plus ta propre fille ne grandit pas. Très schématiquement la fille aura alors le statut de l'ange, et le garçon celui de la bête, genre « il est bien monté mon fils » avec une petite pointe de fierté [en référence à la remarque du père évoquée plus haut].

Et alors ne parlons pas de l'homosexualité ou autre. Là évidemment c'est encore plus compliqué. Là c'est sale, c'est déviant, les parents sont doublement malades : « Non seulement mon fils est handicapé mais en plus il est homosexuel ! ».

Avec le temps tu as la sensation qu'il y a de plus en plus de parents ouverts ?

Oui bien sûr qu'il y a de plus en plus de parents ouverts, mais jusqu'à un certain point. Surtout quand il s'agit des enfants des autres. C'est un peu comme l'homosexualité, tout le monde est d'accord tant que ça touche pas ton enfant. Moi j'ai entendu ça souvent : « Bien sûr que je n'ai rien contre les homosexuels tant que mon fils ne l'est pas ». Et bien là c'est un peu ça, c'est-à-dire que oui dans le discours je trouve qu'ils ont évolué. Et de temps en temps j'ai pu constater que bah y'a une mère qui met des choses en place, ou des parents qui ont autorisé qu'un couple puisse se marier, ils étaient adulte les deux hein. Ils habitaient ensemble avec un suivi éducatif. Les parents avaient accepté le fait qu'ils vivent ensemble, qu'ils aient des relations sexuelles ensemble. Ils n'étaient pas ouverts pour un bébé, ils trouvaient ça trop dangereux et trop compliqué, et ils savaient très bien que c'est eux qui allaient devoir l'élever. Je trouve que ça a un peu évolué quand le handicap intellectuel est léger. Alors que pour le handicap physique ça a plutôt bien évolué, ça il n'y a pas de souci.

Cette avancée législative n'a pas totalement libéré, mais a permis beaucoup de choses. Ça a libéré la parole, les actions de la plupart des éducateurs, et ça c'est juste fondamentale. Ceux qui mettaient déjà des choses en

place se sentent du coup beaucoup plus légitimes aujourd'hui.

Il y a 20 les éducateurs auraient été taxés de pervers, déconnants, utopistes... Maintenant on peut mettre en place des groupes de paroles, parler véritablement de sexualité, libérer les paroles.

Il y a 6 ans j'ai participé à 5 jours de formation financée par l'Afiph, avec de la théorie, de la pratique, des ateliers, un vrai truc quoi ! On a vu tout l'historique du handicap et des représentations culturelles, sur la thématiques vie affective et sexuelle. C'étaient super intéressante, très interactif et hyper transversale, avec des personnes qui venaient de structures collectives, d'équipement de villes, d'autres avec des enfants, des ados, des adultes... Et on pouvait vraiment parler de tout ce qu'on traversait... parce que souvent on en rigole, mais sur le coup des fois on peut être bien brassé.

En pratique, dans quelle mesure l'éducation à la sexualité est-elle réalisée en institution ? Comment l'institution met-elle en œuvre cette législation ? Donc tu disais en formant ses professionnels...

Oui et elle encourage des groupes de parole à se mettre en place. À partir du moment où il sont adolescents il est de bon ton d'avoir dans une institution un groupe de parole de garçon et un autre de filles avec pour chacun un éduc référent du même sexe. Non mixte pour libérer la paroles au maximum. Après c'est chaque éducateurs qui arrive avec son projet, donc il y a des années où il n'y en a pas (de groupe de parole). Ce n'est pas l'institution qui dit « Vous allez mettre en place un groupe de parole », c'est encouragé, du coup dans ce cas faut qu'on est du partenariat avec le Planning. On ne peut pas partir tout seul et faire n'importe quoi. Il a lieu dans l'idéal une fois par mois. On se faisait une vraie après-midi, en amenant du thé, des p'tits gateaux, des films, des objets. On a fait tout une session sur les sex toys. Cette fois-là c'était qu'est-ce que les préliminaires ? Après là c'était un groupe qui marchait bien, quand on en est à parler de ça, c'est que ça marche bien.

Quand tu dis, un rdv une fois par mois, ce n'est pas à chaque fois avec des professionnelles extérieures, des conseillères ?

Quand tu mets en place ton groupe de parole ça veut dire déjà que tu as mis en place ton partenariat avec le Planning ou autre. Toi tu as été les voir, eux ils sont venu faire une animation collective. Ils ont rencontré au moins une ou deux fois de façon individuel les femmes, qui sont d'accord, et après nous on peut partir sur ce groupe de parole où là elles n'interviennent plus, elles peuvent continuer à faire un suivi individuel sur telle ou telle problématique. Et par contre si on a des questions ou des problèmes, on les appelle, et parfois elles reviennent.

D'accord ça c'est dans l'idéal ?

Ça c'est dans l'idéal. Ça veut dire qu'il y a eu tout un travail en amont, que les femmes elles se connaissent bien, qu'elles habitent dans le même foyer. Et ça été mis en place un peu dans l'urgence, enfin ça été mis en place des mois et des mois en amont, mais c'était urgent de le faire parce qu'on s'est retrouvé avec beaucoup beaucoup de jeunes dans ce foyer qui venaient justement d'IME, qui étaient tous amoureux, qui étaient tous en couple, qui arrêtaient pas de changer... Alors là j'te dis pas la notion du couple ou de la fidélité c'est pas forcément nos notions de 2, ça peut être 3, 4, ça peut être très fluctuant, un jour j'suis avec lui, mais l'autre jour j'sui avec un autre, ça peut être j'te la prête aussi. Enfin voilà ya vraiment du gros boulot à mettre en place. Donc c'était important de le faire et assez vite. Et en plus l'autre partie des éduc était des éduc proches de la retraite qui eux avaient vieillis avec les anciens jeunes qui étaient eux aussi proches de la retraite et donc dans ce foyer, il y a eu un gros arrivage de jeunes éduc qui sont venus foutre le bouzou avec les anciens qui eux comprenais rien du tout de ce qui se passait et qui voulaient juste aller à la brocante le dimanche ! [rire] Enfin voilà un foyer à double vitesse et il fallait vraiment faire des choses quoi.

Il y a aussi eu une intervention collective en mixité pour parler de la notion de consentement. En gros on a appelé le Planning en mode pompier pour que les conseillères viennent une première fois se présenter et sont revenues 15 jours plus tard pour parler du consentement. Après on a acté le groupe de parole en non-mixité mais on a rien pu faire avec les hommes, parce que le seul éduc homme présent ne se sentait pas de le faire. Donc les hommes sont restés sur le carreau mais on a fait confiance aux femmes pour les driver. Mais il se trouve qu'il y a eu au moins trois jeunes hommes qui sont venus nous voir en individuel. Et c'est là où on a beaucoup besoin du Planning Familial parce qu'ils arrivent généralement à dix heure du soir et ils te sortent une situation brassante et chlaaaa ! Et là tu ne sais pas quoi faire avec.

Tu disais tout à l'heure qu'il y a parfois un gap générationnel entre collègues au sein des équipes d'éduc...

Ouais.

Tu nommerais quoi comme représentation des professionnels sur le handicap ou sur les besoins autour de la vie affective et sexuelle chez les jeunes déficients ? Ce serait quoi les freins que tu as pu identifier toi chez des collègues qui étaient pas du tout sur la même longueur d'onde que toi sur ces questions ?

Les plus anciens. Globalement c'est souvent les plus anciens, faut quand même pas se mentir. On leur a appris assez tôt que de toutes façons, ça ne se faisait pas, c'était interdit. Ils avaient, à part des pulsions bestiales, sinon il y avait que ça à juguler, et après pour le reste, ils avaient pas de besoins.

D'accord, donc il y a vraiment le fait de nier les besoins affectifs, sexuels ?

Ah ouais complètement. Bah disons que ... Mais si, ils ont des besoins affectifs, bien sûr ils ont des besoins affectifs. Regarde ils peuvent se bécoter et se tenir la main, là le besoin affectif est rempli. Après si ils veulent avec leurs pulsions, ils vont se faire une petite branlette aux chiottes et puis dans ce cas-là ils sont soulagés à ce niveau-là. Et puis ben, c'est tout. Et en fait, c'est pas... y'en a qui disent c'est pas la peine de se faire des nœuds au cerveau ou d'aller couper le fil à couper le beurre, de toutes façons ils sont comme ça, et ils sont pas comme nous, et quand on commence à dire « mais oui, mais enfin, ils peuvent quand même réellement tomber amoureux, avoir un projet de vie, et avoir des questions sur, vraiment, le coté couple parental etc., et avoir un enfant », là c'est le grand blanc quoi.

Là, c'est pas possible ?

Et beh non, là c'est pas possible. Et pis dans ce cas-là, c'est : « Ah vous faites chier, allez faire vos trucs ». Alors c'est dit en général en rigolant et c'est plutôt une bonne ambiance, c'est...mais bon, voilà. Et puis ben y'en a, c'est juste, y'en a pas quoi. Ils disent : « Bah moi je me sens pas, vous les jeunes, vous êtes outillés pour ça, moi je fais autre chose quoi ».

Ils n'ont pas l'envie de s'outiller ?

Non. Et puis, à la limite je préfère un éduc moi qui me dit : « Je suis mal à l'aise avec ça, j'ai pas appris à gérer ça quand j'étais jeune et je comprends pas pourquoi les choses il faudrait trop que ça change, mais vous, allez-y, on est complémentaires, et pis moi je vais m'occuper de faire autre chose avec eux ». Je préfère ça plutôt que quelqu'un qui est mandaté par l'association en disant : « Allez, tu vas y aller au truc : vie sexuelle et affective », qui est toujours aussi mal à l'aise après et qui peut faire des conneries. Les conneries c'est ne pas en parler, ne pas communiquer dessus, surtout on fait pas de partenariat parce que au Planning familial on n'a pas compris trop ce que c'était que ce machin.... Voilà. On va dire que quand vraiment la personne elle est réticente et pis qu'elle a un certain âge, et ben écoute, c'est pas grave. Effectivement dans les foyers ou dans les équipements de ville, on est tous complémentaires et on est pas tous à l'aise pour parler de ça. Moi j'avais une ancienne collègue, celle qui écrivait dans le cahier : « Je les ai surpris en train de faire la chose » [rire]. Elle était à 2 ans de la retraite, elle avait une grosse croix en bois bien évidente, catholique, elle était adorable et tout, mais c'était juste pas possible pour elle. Ce truc là c'était...

On peut distinguer ne pas être à l'aise à animer sur la question et pourtant ne pas nier des besoins, un accès à la sexualité.

Oui, mais les collègues qui sont super mal à l'aise avec ça, par exemple ce jeune qui a été surpris en train de faire « la chose » avec un autre jeune, donc très clairement de la masturbation à 2 ou autre, il a été question du consentement éclairé ou pas, et au final et beh, on saura jamais. Moi je pense que c'était pas si, enfin, c'était pas si, si.. c'était plutôt de l'ordre du consentement, après voilà j'en mettrais jamais ma main au feu, il me semble quand même que c'était porté par les deux côtés (les deux jeunes), au final, ce jeune-là qui avait donc impulsé ça, et ben il s'est retrouvé gentiment mis à la porte de ce foyer pour pas faire de vagues, et il a été dans un autre foyer. Parce que il faudrait quand même pas qu'on pense qu'on ait un violeur dans le foyer. Et... et voilà. C'est quand même passé par le filtre de 2-3 éduc un peu vieillissants et qui eux, étaient extrêmement choqués du truc quoi.

Et tout à l'heure tu allais commencer à aborder des situations, des questions qui te mettaient moins à l'aise, ou sur lesquelles tu te sentais moins outillée.

Ben ça, déjà le côté... le côté viol masculin, là j'avoue que ça faisait pas partie de ma carte du monde [rires], ça m'a fait un blanc. Et puis après, la fameuse question du consentement, c'est compliqué ça. C'est d'autant plus compliqué que des fois ils ont pas forcément accès à la parole et donc il faut voir les attitudes corporelles, y'a le langage du corps bien sûr. Mais.. donc du coup on peut faire des conneries dans un sens comme dans l'autre. Soit on peut mettre à la porte un jeune qui a juste eu des relations sexuelles avec un autre qui s'est pas plaint, de toutes façons, et qui l'avait suivi dans la chambre, mais on peut aussi du coup fermer les yeux sur des choses qui pourraient être des agressions sexuelles. Et ça, et beh déjà quand t'es un peu outillée et que t'acceptes de réfléchir à ça, t'as toujours peur de faire une connerie, mais alors quand t'es pas outillée et quand t'es avec des collègues qui eux sont morts de trouille, et une institution qui est très très méfiante et prudente sur tout ça, parce qu'on veut bien parler sexualité vie affective, mais tout ce qui est un peu problématique, on se débarrasse très très vite du problème.

Parce que dans le pire des cas vous pouvez être tenus responsables de ne pas avoir réagi par les parents ?

Ah bah c'est ça, en fait, un chef de service il peut être accusé par les parents, ouais ça peut aller au pénal.

Tu parlais de la difficulté pour des jeunes de travailler la question du consentement, de comprendre et d'exprimer son consentement, son désir, son non-désir, tu disais aussi y'a les limites au niveau du langage.

Ouais, c'est ça. Et puis après, y'a les représentations. Mais ça, ça me fout pas forcément trop en vrac, mais c'est juste pas ma représentation. Et ça, je sais que c'est pas ma représentation. Le coté couple à 4, extrêmement libre et libéré et plutôt assez assumé, ou ça arrête pas de changer, ou du coup c'est pas ma vision du monde, mais c'est bien la leur. Ou à chaque fois il faut que je change moi de focus en me disant « bah attends mais non tu peux pas faire ça. Ah bon bah si, ah bah si tu peux faire ça. Bah d'accord ».

Oui, la question de la non-exclusivité dans le couple, du polyamour, du polyflirt.

Oui, exactement. Nous on dit en rigolant en général qu'ils sont beaucoup plus avancés que nous sur ces questions-là.

Oui, peut-être plus libérés ?

Oui, pis je pense qu'ils se posent moins de questions. Alors le problème c'est qu'ils se posent moins de questions, mais par contre y'a quand même les ressentis de jalousie qui sont là, ça, ça n'empêche pas. Mais en tous cas, ils vivent ça beaucoup plus facilement que nous. Et du coup nous on se prend ces questions-là quand même, et puis on gère les crises avec ce côté : on porte pas de jugement. Mais forcément on a nos propres jugements, avec le côté tout de suite, « mais non enfin, tu peux pas !.. ah bon, si. Bon d'accord... »

Ça vient questionner ses propres représentations et ses propres normes sexuelles ?

C'est ça. Sauf que là c'est pas dangereux, c'est à dire que c'est juste une question où on sait bien que nous on est décalés, mais y'a pas de danger. Alors que la question du consentement, y'a du danger. Donc là c'est des situations qui brassent quoi. Ou après y'a d'autres situations dans les IME ou il y a eu des problématiques de jeunes amoureux des éduc's etc., et là c'est aussi des questions qui brassent parce que qu'est-ce qu'on répond quand un jeune il montre clairement la lettre d'amour qu'il a écrit, avec son écriture de déficient intellectuel, mais une vraie lettre d'amour pour la collègue. Qui est éduc. Là aussi il faut intervenir [rire]. Et .. là voilà. Là ça brasse dans la tristesse, parce que ... Moi je me rappelle y'a un jeune qui m'a dit « mais de toutes façons moi je pourrais jamais être comme vous, je suis débile, alors je pourrais toujours être que avec des débiles, pas avec des intelligents ».

Y'a une réelle conscience.

Oui, une conscience et une lucidité du truc. Et... et voilà. La aussi c'est une représentation mais y'a de la tristesse quoi, du deuil à faire. Comme je pourrais jamais avoir de bébé, et j'aimerais bien avoir des bébés. Effectivement c'est pas faisable et... Moi c'est des trucs que je ramène des fois. Voilà, on vit ça au boulot et puis on ramène ça chez soi et on se pose des questions.

Est ce que tu pourrais me parler un peu des jeunes qui participent aux séances, leurs questionnements, leurs préoccupations, leurs représentations, leurs besoins, leurs difficultés ?

Globalement les filles hein, parce que moi j'ai, on va dire... peu de mecs. Les questionnements des mecs c'est en individuel, ils viennent te voir en gros, c'est toujours quand ça va mal : « Elle m'a largué, pourquoi elle m'a largué, je vais casser la gueule à l'autre ». C'est en mode pompier qu'il faut intervenir. Ils viennent pas pour parler sexualité et vie affective. Ils en parlent pas, quand tout va bien ils en parlent pas. Les nanas c'est différent, elles en parlent tout le temps. Selon leur niveau et le niveau de confiance, mais c'est des vrais moulins à parole, et elles sont très très... là pour le coup aussi, elles sont très libérées, elles peuvent parler de façon crue, et de façon extrêmement romantique, et elles peuvent en parler assez facilement dès que le lien de confiance est créé. Elles posent, alors là pour le coup, des milliards de questions, c'est compliqué de... c'est exactement des questions d'ado, souvent ou autre, « Comment je peux faire pour lui plaire ? Mais pourquoi il faut pas que je me maquille trop, je suis quand même plus jolie quand je suis maquillée. Et pourquoi est-ce que je peux pas faire l'amour en boîte de nuit ? C'est quand même un lieu où on se drague, donc si on se drague on fait l'amour », etc. etc. Et : « Mais pourquoi t'étais gênée quand on était en train de le faire, tu as fermé la porte mais nous on avait pas fini de te parler enfin ! » Voilà, c'est ... C'est pas en mode pompier, c'est en mode, ça intervient sur le même niveau on va dire, c'est ça la différence par rapport à nous, c'est que c'est sur même niveau que quand nous on va parler de la pluie du beau temps, du shopping, de la relation avec la belle-mère qui fait suer, ou d'avoir un boulot plus tard, ou se projeter dans l'avenir avec éventuellement des bébés et « Quand je serais grande » et autre, c'est sur le même plan.

Tu sens que la parole est plus libérée ?

La parole est très libérée, dans tous les sens du terme.

Mais davantage chez les femmes ?

Ouais. Non les mecs... les mecs quand même moins, clairement ils en parlent moins. Ils peuvent en parler de façon crue des fois si on a un bon rapport, mais là c'est en mode provoc, le coté je vais faire un peu le bonhomme quoi. Sur la masturbation ou autre, c'est plutôt des blagues grivoises, alors si ils voient des éducateurs commencer sur ce truc-là, en plus ils sont contents, ils prennent modèle. Souvent, en tous cas ils en parlent jamais sérieusement, et si ils en parlent sérieusement c'est en mode faut intervenir en mode pompier... Il peut s'agir de complexes sur la taille du sexe par exemple, mais dans ce cas-là, ça peut être grosse angoisse et faut régler le problème tout de suite. C'est que c'est devenu une problématique.

Tu me parlais du besoin de poser les limites de l'intime, les besoins en termes de consentement, est-ce que tu identifies d'autres besoins dans ce que rapportent les jeunes, dans ce qu'ils manifestent ?

Et ben la contraception quand même. Ça les inquiète ça. Ils savent qu'il faut pas avoir de bébé. Donc comment on fait pour ne pas avoir de bébés ? Alors jamais j'ai entendu par exemple, jamais, un mec s'inquiéter sur : « Comment est-ce que je peux la satisfaire, qu'elle ait du plaisir », des trucs comme ça. Jamais. Jamais, jamais, clairement c'est planète mars. Parce que, en plus si elle se met à crier c'est qu'elle est contente. Et oui... par contre c'est une interrogation de la part des filles. Il faut absolument que monsieur ait du plaisir parce qu'il va rester avec moi. Donc clairement il faut qu'il bande comme un taureau, si c'est tout mou elles le prennent pour elles, elles sont super mal à l'aise.

Finalement c'est assez représentatif des conséquences de notre société patriarcale, sexiste ?

Oui oui non mais tu sais.. à la fois je trouve qu'ils ont beaucoup plus d'avance sur nous, et à la fois forcément ils ont aussi plus de retard. C'est-à-dire que, nos hommes à nous dans notre société sont quand même traversés de temps en temps par une étincelle de « Oh tiens, comment est-ce que je peux la rendre heureuse, autrement qu'en lui offrant une machine à laver et un frigo ? ». Donc voilà ça a quand même évolué. Chez les personnes déficientes intellectuelles, c'est ...moins, moins vite, probablement parce qu'on fait pas ce qu'il faut au moment où il faudrait le faire, et que le planning familial, et beh ils interviennent pas tout le temps, et il faut vraiment que ce soit porté par les éducateurs, et y'a quand même des éducateurs qui portent les choses et d'autres qui les portent pas... c'est juste que maintenant, officiellement, on a le droit et on est plutôt encouragés par nos institutions, jusqu'à preuve du contraire. Mais de là à ce que on soit tous formés, tous volontaires pour en parler, qu'on puisse tous imaginer avoir vraiment des lieux et des espaces dédiés à ça quand même en IME, c'est pas gagné. Et après, les choses se font malgré... voilà quoi.

Oui, donc ce retard comme tu dis, il est directement lié au manque d'espace de parole sur ces questions de plaisir, de connaissance anatomique de l'un et de l'autre, des zones érogènes...

C'est ça. C'est un manque d'information aussi. Chez les filles on peut en parler. On peut montrer une vulve avec le clitoris, etc., on peut... On leur fait confiance en leur disant voilà, cet endroit à caresser, c'est extrêmement agréable déjà, essayez pour celles qui n'ont pas essayé. Et après vous pouvez amener monsieur, puisque vous savez que ça lui fait plaisir quand vous lui faites une fellation, parce que ça manifestement ça doit être du domaine de l'inné chez elles, c'est un truc de malade... merci le porno je pense. « Et ben voilà quand monsieur vous caresse là ou qu'il vous embrasse là, et plus si affinité, et ben ça fait du bien ». Alors là souvent c'est : « Ah mais ça, il aime pas ». Alors soit c'est dégueulasse, soit il aime pas parce qu'il est pas patient, que ça va pas assez vite... Clairement y'a un peu de boulot à faire quand même. Il vaut mieux à la limite, nous ce qu'on leur conseillait : « Vous chauffez mesdames, vous vous chauffez bien avant, si ils sait pas faire le boulot, vous vous le faite le job, et puis après, après ça va tout seul, mais chauffez-vous quoi, parce que sinon... ». Voilà, l'histoire du frein qui s'était rompu, ça avait bien éclairé le truc quoi. C'est vraiment indispensable quand même d'avoir des préliminaires. Non seulement parce que c'est mieux, mais en plus parce que des fois ça peut faire très mal. Y compris à monsieur d'ailleurs. Voilà.

Est-ce qu'il est aisé de créer du lien, de la collaboration avec les familles ? Tu m'as déjà un peu dit que c'était compliqué ce lien sur cette question-là.

Et ben on va dire plus sur... une collaboration sur la connaissance anatomique oui, la contraception oui, le deuil d'un bébé à naître oui, le plaisir masculin ou féminin ouuuuuuchhh... ça c'est pas gagné. Ou la féminité en règle générale. Tout ce qui est habillage, prendre soin de soi, épilation, maquillage... C'est compliqué ça.

Est-ce que tu penses à autre chose comme thématique abordées lors des interventions du Planning, ou une fois que le Planning est parti que vous continuez les séances mensuelles ?

Et beh on a eu donc beaucoup de... la principale thématique c'était le consentement, mutuel ça c'est sûr. La contraception, deuxième grosse thématique. Après les préliminaires, on a fait.. Quand y'a eu la rupture du frein, ils y sont retournés pour ça. Je crois que globalement ça tourne beaucoup là-dessus, contraception consentement, préliminaires. Après les histoires de couples y'a eu... y'en a d'autres qui sont allés voir un psychologue pour les couples parce que, oui, il y avait quand même, comment dire, de la violence conjugale [rire]. Il peut y avoir ça, de la violence conjugale. Mais dans ce cas-là, c'est pas forcément collectif, ça va être abordé dans la question du consentement. Sauf qu'en fait il peut y avoir de la violence conjugale parce qu'ils sont pas d'accord pour regarder la même série télé. Ils sont quand même un peu pulsionnels les petits pères là, donc...

Et, leurs participations à ces séances, elles se font sur la base du volontariat ?

Ah bah oui, bien sûr, ça c'est pas parce que tu es une femme que tu vas au groupe de parole. Tu es une femme et tu as une proposition d'intégrer le groupe de parole.

Et toi tu as des expériences de travail ou il y avait des groupes de parole aussi pour les garçons ?

Oui mais du coup, j'y ai jamais assisté. Dans un IME où ça avait été mis en place.

Et les thématiques c'était des thématiques un peu similaires ?

Je crois que c'était plus aussi...c'était beaucoup mixé sur le sport, le corps, grandir... Forcément c'était en IME donc y'avait pas tout le côté problématique conjugale avec des violences, mais bon après du coup le côté prendre soin de soi, se respecter soi-même, respecter l'autre, qu'est-ce que ça veut dire respecter l'autre.

C'était pas tant que ça sur la thématique vie affective et sexuelle ?

C'était plus transversal. C'est comme y'a un autre groupe qui s'était créé dans un autre IME pour des jeunes mixtes du même groupe avec un éducateur homme et une éducatrice femme, où ils ont fait tout un travail de toute une année sur la vie affectivo-sexuelle, mais plus avec la séduction, qu'est-ce que c'est que la séduction, avec des montages de maquettes, avec de l'art plastique etc. Avec des thématiques sur, voilà, grandir, pareil, qu'est-ce que c'est tomber amoureux. Mais c'est resté très.. platonique entre guillemets. Ça n'a pas dérivé sur la sexualité pur. D'abord parce que c'était mixte et pis parce que voilà, le groupe c'était

plutôt autour de 14 ans et... et qu'ils n'en étaient pas là. Mais ne serait-ce que pour le coup... qu'est-ce que c'est que grandir, comment on peut tomber amoureux, qu'est ce que c'est que séduire, et pourquoi les filles elles mettent du rouge à lèvres et pas les garçons, qu'est-ce que c'est que l'homosexualité, et pourquoi c'est pas très grave si on est homosexuel... On va dire que c'était beaucoup plus sûr de la vie affective et plus si affinité, mais pas de la sexualité. Et je sais que, eux ils avaient été voir le Planning aussi.

Pour toi, quels effets ces groupes de paroles, ces animations ont sur les jeunes ?

Et ben c'est un peu difficile à dire, parce que souvent sur le coup, pas grand-chose. Bon ben c'était bien. Et après coup quand c'est repris, en fait ils ont entendu plein de trucs. Mais c'est très difficile de les faire s'exprimer sur ce qu'ils viennent d'entendre. Alors que les filles sont des vraies pipelettes d'habitude quoi. Comme si ça avait besoin de mûrir un peu. Pour eux. Tu vois. Le côté qu'est-ce que vous avez retenu. Alors après ils peuvent te recracher un peu la leçon hein, selon le niveau de compréhension mais... Moi j'ai constaté des impacts sur après. Des fois les trucs justement sur le consentement : « ah mais non, on a dit que j'avais le droit d'être fatiguée le soir, tu sais le Planning, la madame, elle a dit que j'avais le droit d'être fatiguée le soir ». Et donc là ça ressort. Mais ça peut ressortir un mois plus tard. Sur le coup, la personne elle n'en dira rien. Elle va dire : « Ouais c'était bien ».

Donc toi tu vois des effets un peu plus tard ?

Moi je suis convaincue de chez convaincue qu'il faut absolument que ça continue quoi, et qu'il y a vraiment des effets. Et du coup nous ça peut être repris, en disant : « Tu te rappelles on avait vu ça, hein Benoît? Tu te rappelles t'étais là aussi. Toi aussi des fois tu es fatigué le soir. Sauf que toi quand tu es fatigué, et ben des fois tu as envie. Et ben les filles, et ben quand elles sont fatiguées, beh souvent elles ont pas envie, on peut pas les toucher à ce moment-là, on peut juste leur faire un petit câlin dans le dos et après on les laisse s'endormir ». En fait nous on relaye, mais du coup ça a été légitimé avant. Donc voilà, Benoît s'incline : « Bon vous faites chier, je vais regarder un film ». Mais il s'incline. C'est pas un interdit de plus posé par des éducateurs. C'est la madame (du Planning) qui l'a dit, tu sais l'autre.

Et tu sens qu'au fil du temps, qu'est ce qui change ?

Et ben quand c'est bien fait, la parole elle est de plus en plus fluide, et on attend pas justement d'être en mode pompier pour intervenir.

Et puis on apprend à décrypter les signaux aussi. Les éduc qui sont un peu formés et qui bossent avec le planning, par exemple si le jeune il se met à être violent, on va penser ça assez vite, on va penser à une problématique affectivo-sexuelle peut être plus vite que sans. Que là ou avant on se serait dit : « ben il a passé une mauvaise journée, ou il s'est engueulé avec sa mère, ou il s'est fait plaqué par sa copine ou autre », mais des fois c'est juste un peu plus grave que ça.

Ça aiguise un peu vos radars ?

Exactement. Et puis surtout on se sent soutenu, et on sait que si y'a un problème on peut effectivement appeler, au moins pour prendre rdv et avoir des conseils, mais voilà, c'est un sacré soutien. Et puis ben moi quand je me sens pas, sur des questions ou je me dit « eh oh... là », bon ben va voir avec le Planning, c'est quand même super confortable.

C'est un soutien et un peu une sécurité entre guillemets ?

C'est ça, c'est un filet. Comme ben, t'as mal aux dents on va voir le dentiste, t'as mal à l'âme on va voir le psychologue, t'as mal à la sexualité, bah écoute, sur des questions affectivo-sexuelles, ben, y'a le Planning.

Vous vous sentez moins seuls, vous ne devez pas être en permanence obligés d'improviser quelque chose d'un peu bancal ?

Exactement.

Donc y'a à la fois un lien de confiance avec les intervenantes extérieures, les CCF du planning, et un lien de confiance aussi peut-être qui se crée entre vous et les jeunes sur ces thématiques là ?

C'est ça. Et puis du coup ça fait du tiers le Planning, parce que ce n'est plus en relation uniquement duelle. Même si après on fait les groupes de parole en duel, y'a eu la trace du Planning avant. Même si ils ne sont pas présents dans la pièce, ils sont 3. Enfin, tu vois, le groupe est 3 : les éduc, le jeune, le Planning.

Donc vous, ça vous décharge aussi peut être de cette casquette... Si jamais y'a que 2 éducateurs qui sont volontaires pour animer ces groupes de parole mensuels, ça fait que potentiellement ces 2 éducateurs ont la casquette d'éducateur référent « vie affective et sexuelle » ?

C'est ça. Du coup nous on est en partenariat avec eux là ou d'autres éducateurs vont être en partenariat avec un projet culturel ou un projet sportif. En fait les éducateurs, ils ont toujours plein de projets. Moi je suis une des référentes plutôt, dans pas mal d'endroits où j'ai bossé, j'arrive souvent à être une des référentes de la casquette vie affective et sexuelle. Parce que du coup j'ai été quand même un peu formée et puis parce que ça m'intéresse, et puis parce que je crains pas spécialement d'en parler non plus.

Toi, enfin, les professionnels sont présents sur les séances animées par les conseillères ?

Pas tout le temps. C'est arrivé une fois moi que je sois présente, sinon on est pas présents. Alors on peut être présente au début et après on sort de la pièce. Ça, c'est vraiment au cas par cas sur les thématiques abordées, ou si, c'est uniquement, par exemple, dans notre petit groupe de femmes là on était présentes, les 2 interventions qu'elles ont faites, on était présentes. Mais quand y'a eu la reprise on va dire sur le consentement, on était pas là, et on avait trouvé que c'était bien qu'on soit pas là, que ce soit vraiment porté, amené par quelqu'un d'autre qui a cette casquette-là. Parce que nous ça aurait été pris plus avec légèreté. Et là fallait pas que ce soit que léger quoi. Y'avait clairement des problématiques de consentement clairement pas mises en place, donc on voulait que ce soit d'autres personnes qui portent ça, et le rapport à la loi, enfin tu vois. c'était un peu pour marquer le coup, et pour poser l'autorité aussi du Planning Familial.

Là, votre non-présence, c'était pas forcément pour favoriser la libération de la parole sur le sujet ?

Non, en tous cas pas sur ce truc-là. La libération de la parole, en général elle est déjà bien assez libre avec nous. Quand on fait appel au Planning familial c'est parce que du coup c'est même un peu trop libre et qu'on veut qu'il y ait du tiers. Et dans ce cas là on recadre les choses, c'est-à-dire on remet du tiers ailleurs. Donc c'est bien si on y est pas forcément, ou on y est pas sur toute la séance. Nous on incarne tellement déjà l'espèce de... C'est pas le papa et la maman, parce que le papa et la maman ils en parlent pas du tout. C'est justement quelque chose qui fait que la parole est très libérée avec nous. Ce qui est très bien... jusqu'à un certain point. Jusqu'à un certain point où nous on dit « hop, ben là, c'est bien que ce soit quelqu'un d'autre qui m'aide à traiter la question ». Dans ce cas-là c'est pareil, on commence la séance, on présente etc. puis on revient dans une demie heure. Et puis c'est bien aussi en général, si c'est des jeunes adultes ou des grands adolescents, et c'est bien qu'ils aient un espace sans nous aussi, d'intimité pour le coup. Sans l'éduc. D'ailleurs, en séance individuelle, ça peut se passer : si le jeune veut qu'on soit là, on est là, si il a pas compris par exemple des histoires de contraception et autre c'est bien qu'on soit là pour enregistrer et lui refaire un retour bien planifié, mais en général c'est : « On t'attend dans la salle d'attente. Parce que ça t'appartient ».

Ça arrive assez souvent que tu amènes des jeunes au Planning ?

Oui ça arrive plusieurs fois dans l'année qu'on amène des jeunes au Planning.

Et donc toi, tu attends dans la salle d'attente, le temps que la demie heure ou l'heure passe.

Oui, on peut passer 5 minutes avec et puis après j'attends dans la salle d'attente. Comme quand on l'emmène chez le gynéco, chez le dentiste, enfin...

Et ça t'es arrivée d'amener des personnes en couple aussi ?

C'est arrivé au foyer ouais. Et dans ce cas-là, c'est pareil j'étais dans la salle d'attente. Normal.

On en a déjà un peu parlé, mais quel bilan tu fais des différentes interventions menées ?

Et puis peut être les perspectives que ça ouvre. Dans les perspectives y'a peut-être notamment qu'ils aillent tout seul au CCF, ou en tous cas qu'ils identifient bien qu'il y a un lieu pour en parler autre que les éducateurs ?

Alors le lieu, ouais, le lieu il est bien identifié. Après. Après y aller tout seul, pas gagné. Ça pourrait être y aller avec le parent. Une jeune on lui a proposé qu'elle y retourne avec sa mère. Pour justement que...

Et ça s'est fait ?

Ben écoute, c'est en cours. Je peux pas te dire si ça se fera, j'espère. Mais euh... c'est pas gagné. Pour des histoires de contraception, et aussi du coup, ben qui dit contraception dit accès à la sexualité, et c'est ça qui est... je pense qu'il faut que la maman elle entende que voilà, que c'est normal que c'est pas grave etc. etc. Donc là dans ce cas-là on met le planning familial, on y a été une fois avec la jeune elle doit y retourner avec sa mère mais je sais pas si elle y arrivera.

Et vous avez eu une discussion avec la maman ?

Ouais. C'est ma collègue qui suit le truc, mais... Ben c'était un peu houleux. Et avec le père c'était encore plus houleux, il était pas content du tout.

C'était en présence de la jeune ?

Oui, avec la jeune. Sinon c'est pas drôle.

Et sur la question du bilan que tu fais des différentes interventions menées ?

Moi le bilan il est positif. Après des choses qui marchent pas : j'ai pas forcément constaté, ce que je constate c'est qu'il y a pas forcément de retour immédiat, et que des fois, des choses qui sont évoquées on aura pas de retours du tout, ce sera pas ramené sur le tapis ou quoi que ce soit, je sais pas si parce que le besoin a été comblé ou parce que la question a pas été comprise. On en parle pas tous les jours non plus. Évidemment ce qui marche, c'est quand le besoin est bien identifié en amont. Et par les jeunes et par les éducateurs. Ça veut dire que les éducateurs en parlent entre eux, donc ça veut dire que la parole est libérée là-dessus. Ça, ça marche. De toutes façons plus on communique entre le Planning familial, les éducateurs etc., plus y'a de communication plus ça marche. Après des flops... ouais, il peut y en avoir, mais là comme ça, j'ai pas.

Et est-ce qu'il y a des choses que tu aimerais faire différemment ?

Moi j'aimerais bien qu'il y ait un peu plus.. parce que c'est quand même pas... là par exemple j'aimerais bien qu'il y ait une action collective avec le SISP, mais voilà, cause Covid ben c'est pas possible. C'est pas... Elles n'ont quand même pas beaucoup de temps, elles ont dit qu'il y avait eu un peu moins de budget effectivement, elles sont quand même bien occupées, donc... donc on va dire que le travail c'est pas parce qu'il a été fait une fois qu'il est pas à refaire chaque année, quoi. Parce qu'en plus ça change, elles changent, toi tu peux changer de structure, les besoins peuvent changer aussi, donc... donc c'est pas forcément un constat d'échec, c'est vraiment un constat de : il faut continuer à travailler c'te question, elle coule pas de source.

Donc toi là ce que tu dis c'est avoir plus de régularité dans les séances proposées par le Planning par exemple ?

Ouais, ça ça serait bien. Elles disent « bah nous on ne peut plus se déplacer, parce qu'on n'a plus les moyens, ou vous êtes hors territoire, donc vous pouvez amener les jeunes individuellement, mais... ». Puis après elles disent « mais si, peut-être quand même on va réussir à faire une action collective. Mais faudra voir, faudra réfléchir, d'ici 6 mois »...

Ok. Vous êtes hors territoire ?

Et beh on est à Tullins. Donc en fait, c'est rigolo, on a rencontré le Planning (CPEF) de Saint Marcelin et puis le Planning (CPEF) de Voiron. Ils fonctionnent pas forcément pareil en plus. Donc oui, sachant qu'on suit de jeunes de Saint Marcellin et des jeunes de Voiron. C'est pour ça que le problème se pose.

Un coup vous dépendez de l'un, un coup vous dépendez de l'autre ?

Exactement. Et donc dans une action collective, on est en... en fait là avec le SISP on est au milieu. Donc pour l'instant ça c'est pas encore concrétisé. Mais moi ça fait que quelques mois que je bosse avec le SISP. Tout est à recréer.

Les SISP c'est quoi ?

LE SISP c'est notre branche du SESSAD mais avec les adolescentes. Mais c'est une équipe mobile donc moi je vois beaucoup moins les jeunes, elles sont pas en foyer, donc je les connais moins. Et tout est à recréer, tout est à refaire. Le SISP c'est le Service d'Insertion Socio Professionnelle pour les jeunes de 16 à 20 ans. Et là par exemple, l'un des constats d'échec du SISP, c'est que, on a essayé de mettre en place un groupe de

parole de filles, et en fait pour l'instant on va pas plus loin que regarder un film ensemble, genre sur la thématique hein, adolescente ou un truc comme ça. Mais...c'est très compliqué. En individuel on sait exactement qu'elles ont un petit copain, on sait si y'a eu des problèmes de consentement ou de contraception. On sait tout en individuel. Le mettre en groupe, elles se connaissent pas suffisamment pour ça, et puis bah c'est pas à nous de... On sait pas par... Là on sait plus comment faire... Enfin, c'est pas qu'on sait pas, on a besoin de plus de temps. Donc ben, on se donne du temps

Besoin de plus de temps pour créer de la confiance entre les jeunes, pour qu'elles puissent après être ensemble, pour aborder cette thématique ?

C'est ça. Faudrait qu'elles se rencontrent plus souvent que une fois tous les 1 mois et demi. Mais déjà, on a mis... Déjà, elles se sont rencontrées 4 fois cette année. Ça a mis du temps à démarrer, après y'a eu le Covid, après machin, enfin...

Quatre fois autour de la thématique vie affective et sexuelle ?

4 fois. Voilà, 4 fois pour c'te thématique là. Qu'on a pas appelé comme ça, qu'on a appelé « Groupe soirée ciné fille », avec la ferme intention de le faire dériver sur des groupes de paroles, mais pour l'instant en fait on en est pas là du tout. Donc le Planning et beh c'est en individuel, mais l'action collective, ça va venir, mais tant mieux que le Planning pour l'instant ils aient pas trop de temps-là, parce que nous, elles sont pas prêtes en collectif. Donc voilà...

Quand on parlait des jeunes reçu·e·s en entretien au Planning, le plus souvent c'est quoi : c'est vous qui les encouragez à y aller, en leur disant : « Voilà, c'est un lieu où tu vas pouvoir parler de ça et ça », ou c'est à la demande du jeune, sachant que ça veut dire qu'il faut qu'il connaissent le Planning ?

Non c'est non, c'est nous qui présentons le truc, le jeune lui, il les a vus (les CCF) une fois à l'IME, il connaît pas, ou il connaît plus, ou il se rappelle plus, ou... Non non, c'est bien nous. Non seulement on leur propose, mais après on les amène par la main sinon ils n'iront pas. Y'en a qui peuvent prendre le bus, mais il est pas question qu'ils fassent la démarche seul, et ils le font pas. Il faut vraiment que ce soit porté par l'éduc.

C'est assez positif pour eux quand ils en ressortent ?

Ah oui, c'est pas le souci. Le souci c'est de les emmener, et des fois on peut encore avoir des parents qui grincent des dents : « Mais pourquoi vous emmenez ma fille là ? », « Ben pour parler contraception. », « Mais enfin ! », « Mais oui mais voilà, elle a 17 ans, et elle a un petit copain », « Oui mais bon, il se passe rien », « Oui ». Et toi tu sais très bien que ce qui se passe dans la voiture du petit copain, c'est pas rien, et en même temps tu peux pas trahir le secret professionnel. Tu vas dire « bah oui, dans notre projet, bah voilà, c'est la norme d'emmener toutes les jeunes de cet âge-là au Planning, parce qu'elles sont en train de grandir, pour mieux se connaître, tout ça ». Et voilà, on élude gentiment la question. Pis quand la fille revient avec une plaquette de pilules, le père il pète un câble [rire]. Voilà.

Ouais, donc ça le lien avec les parents, ça, y'a encore du boulot ?

Y'a encore du boulot. La compréhension, et l'acceptation.

Comment tu qualifierais les sexualités des jeunes déficients ?

Multiples [rire]. Vraiment sexualités multiples. Y'en a qui dépasseront jamais le stade de : je te tiens la main, je te fais un bisou sur la joue, voire sur la bouche. Un smack. Et ça, effectivement ça n'ira pas plus loin que ça, parce qu'on voit bien dans le développement psycho-affectif, ils ont 5 ou 6 ans. Dans ce cas-là, ben, si à un moment donné ils ont accès à la masturbation ben c'est bien, mais on va pas spécialement en parler ni rien avec eux, tant qu'on voit pas d'agitation, pas de signe extérieur, on en parle pas. On part du principe qu'ils en sont là... Et puis y'en a, y'en a qui effectivement ont un besoin assez fort de sexualité, de vie amoureuse, de normalité, dans ce cas ben, dans ce cas-là faut y aller. Non c'est assez multiple. Mais comme... j'ai envie de dire, comme des fois dans la société, ou ça peut être multiples aussi, selon les personnalités, pis ce qui a été porté aussi par papa maman depuis tout petit. Mais c'est très difficile je trouve de généraliser, justement parce que ça été très binaire entre l'ange et le démon, ben moi je dirais : oui effectivement, y'a des anges, y'a des vrais démons, et y'a plein plein, plein de trucs au milieu, au cas par cas quoi. Avec vraiment le coté : ils ont besoin de régularité, ils ont besoin de plus de supports éventuellement visuels, ils ont besoin de répétition, ils comprennent pas tout du premier coup, c'est compliqué les choses à comprendre, déjà ils

comprennent pas ce qui se passe pour eux des fois, donc pour l'autre pfff.. voilà. Donc il faut vraiment mettre ces questions au travail, pour tous quoi. Et ça c'est pas assez fait, c'est sûr. Mais du coup, c'est vraiment moi je parle vraiment de sexualités multiples quoi. Je te dis, la sexualité des autistes est une autre forme de sexualité, mais c'est aussi une forme de sexualité. Je me souviens dans un IME où la masturbation c'était très présent. Les autistes ont du mal avec leur corps d'une manière générale et avec leurs sensation. Ils sont beaucoup plus impactés que les déficients lambda ou des personnes trisomiques, qui eux sont très performants là dessus et très connectés à leurs corps. A la différence de l'autiste pour qui la pulsion est bien là mais qui ne sait pas du tout quoi faire avec. Souvent ça se transforme en violence. Parfois même s'ils trouvent un peu le chemin, comme il n'y a souvent pas d'aboutissement cela les met dans des états d'agitation et de tensions extrêmes. Et c'est ça toute la journée, globalement soit ils ont la quéquette à la main, soit la main dans le pantalon... Et forcément nous on doit cadrer ça, et c'est pas super facile à cadrer tu vois. En atelier par exemple, et il est en train de se palucher, comment tu gères ça sachant très bien que ce n'est pas un problème que tu vas régler en 5 minutes aux toilettes ? Les déficients intellectuels sans autres troubles, il y a aucun problème, c'est des bêtes de sexe. [Sous entend-elle qu'ils sont à l'aise sexuellement?].

Penses-tu que leur sexualité soit problématique ? Tu y as déjà un peu répondu.

Mais elle peut l'être, oui, bien sûr. Elle peut l'être ne serait-ce que pour le consentement. Parce que si t'es pas tourné vers l'autre parce que t'en es pas là. Déjà y'a être tourné vers soi, mais après quand tu es bien autocentré, tu peux te tourner vers l'autre dans le développement. Si tu en es à un stade développement où tu ne peux pas te tourner vers l'autre, mais que t'as quand même accès à la sexualité, et ben se pose la question du consentement. Donc oui, ça peut être problématique. Pour un autiste qui supporte pas d'être touché, ou une autiste qui supporte pas d'être touchée, mais qui veut quand même avoir un petit ami et qui est amoureuse, ben c'est problématique de se faire toucher parce qu'elle supporte pas. Et en même temps elle veut faire comme les copains. Et donc ben, là elle est consentante, mais sauf que on sait que c'est très très problématique pour elle et que c'est pas du tout super. Et là ce sera sensoriel, elle n'y est pour rien. C'est son impact à elle sensoriel qui fait que c'est terrible.

Et dans le cas de la déficience intellectuelle ?

Après il y a des autistes déficients intellectuels. Mais dans la déficience intellectuelle un peu plus lambda, c'est vraiment l'histoire de repérer les signaux de l'autre. Et puis accepter la frustration, et beh que l'autre effectivement là il en est pas là. Donc soit madame elle est fatiguée, ou soit monsieur est trop jeune dans sa tête encore. Des fois y'a des femmes elles ont des besoins, sauf que leur amoureux, ben lui le besoin qu'il a, c'est juste lui prendre la main.

Donc finalement, c'est des problématiques qui sont traversées par n'importe quel être humain dans notre société.

Tout à fait. Sauf qu'en général ça se voit plus. En même temps, ça se voit pas plus dans la société, en général la société est pas spécialement au courant de toutes ces problématiques avec des personnes déficientes intellectuelles, nous oui. Après, comme des ados et des jeunes adultes chez nous quoi. Sauf que, eux ça a besoin d'un peu plus de répétition pour rentrer, et puis d'explications simples, claires. C'est quand même une grosse différence quoi. Ça demande en fait un langage en FALC. Tu sais le mode facile à lire et à comprendre. Ben je dirais qu'il leur faut une sexualité en FALC. En mode FALC. Le FALC c'est un mode qui est sorti il y a quelques années, un mode de lecture facile à lire et à comprendre. T'as plein de documents administratifs qui sont édités en mode FALC pour eux, pour les déficients intellectuels.

Et ma dernière question, est-ce que tu connais le programme « Handicap et alors ? » ?

Non.

Nb. Sont surlignés, les passages qui ont particulièrement attirés mon attention.

Résumé

Cet écrit de fin de formation s'intéresse aux pratiques professionnelles de CCF inhérentes à l'accompagnement des jeunes déficient·e·s intellectuel·le·s sur les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle. Ce travail de réflexion s'appuie tout particulièrement sur les animations collectives menées en IME. Les conseillères conjugales et familiales rencontrent-elles des problématiques spécifiques dans l'accompagnement des jeunes déficient·e·s accueilli·e·s en institut spécialisé ? Quel rôle ont-elles à jouer dans la reconnaissance des besoins affectifs, intimes et sexuels des adolescent·e·s en situation de handicap mental, et dans l'accès à leurs droits en matière de santé sexuelle ? Nous verrons comment cet accompagnement ne se limite pas aux jeunes, mais concerne également les professionnel·le·s de l'institut, les proches et l'institution. Aussi, nous évoquerons les facteurs limitants auxquels il se heurte.